

REPUBLIQUE DU BENIN

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUE ET DE
GESTION (FASEG)



Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

OPTION : Economie

SPECIALITE : Statistiques et Econométrie

THEME :

ANALYSE DES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE
MULTIDIMENSIONNELLE AU BENIN

Présenté par :

ZANNOU D. Firmin

&

HOUNDAGNON S. Benjamin

Sous la Direction de :

Tuteur de stage

Mr OUSSOU LIO Appolinaire

Secrétaire général de la Mairie d'Avrankou

Directrice de Mémoire

Dr Aimée SOGLO

Enseignante chercheur à la FASEG

ANNEE ACADEMIQUE 2014-2015

AVERTISSEMENT

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions contenues dans ce document. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

DEDICACE 1

Je dédie ce travail à :

- ❖ mon père ZANNOU Noël, pour leurs soutiens, moral, matériel et financier
- ❖ ma mère NOUTAI Agossi, pour leurs soutiens, moral, matériel et financier
- ❖ mon grand frère ZANNOU H. Rémi, pour leurs soutiens, moral, matériel et financier
- ❖ mon grand frère ZINSOU Didier pour leur soutien moral
- ❖ mon frère KAKPO D. Jacob pour son soutien moral
- ❖ mon frère GANDONOU Guy pour son soutien matériel
- ❖ et à toute la famille AHICON pour leurs soutiens, moral, matériel et financier

ZANNOU D. Firmin

DEDICACE 2

Je dédie ce travail à :

- ❖ ma très chère maman HOUNDAGNON Louise née GNAMBODE ; merci pour vos soutiens maternels .Puisse l'Eternel vous accorde longue vie afin que vous jouissiez des fruits de l'incommensurable sacrifice consenti pour faire de moi ce que je suis.

- ❖ mon père HOUNDAGNON Noël ; merci pour tes soutiens et voici le signe de ton espérance.

Tous mes oncles, tantes, frères, sœurs, cousins, neveux, et nièces, je réitère mon attachement ; que ce travail qui est le vôtre soit pour vous une source d'émulation et d'encouragement à la persévérance. Je pense notamment à KAKPO D. Jacob et ses parents

Benjamin S. HOUNDAGNON

REMERCIEMENTS

Nous n'aurions jamais pu réaliser ce travail sans notre directrice de mémoire, Dr SOGLO Aimée. Votre esprit de synthèse, votre savoir être et votre savoir-faire forcent l'admiration de plus d'un. Nous gardons de vous l'image d'une maîtresse soucieuse d'inculquer à ces apprenants une solide formation. Puissiez-vous trouver ici le témoignage de notre profonde gratitude.

Nous dédions le présent travail au Pr IGUE Charlemagne, Doyen de la Faculté des Sciences Economique et de Gestion (FASEG). Soucieux de notre devenir, vous nous avez permis de poursuivre nos études universitaires dans la Faculté dont vous avez la charge. Puissiez-vous trouvez ici notre gratification.

Notre sincère remerciement à Monsieur AMINOU Fawaz pour leurs aides, sans quoi nous ne saurions rédiger ce mémoire.

Nous témoignons toute notre reconnaissance au Maire de la commune d'Avrankou, Monsieur NOUNANGNON Georges pour nous avoir bien accueillis dans la mairie, dont il a la charge ; au secrétaire général de la Mairie d'Avrankou monsieur OUSSOU LIO Apollinaire, notre maître de stage pour leur suivi, leurs conseils et orientations dans le cadre de la rédaction et de la concrétisation de notre mémoire. Nous adressons également nos sincères remerciements à Monsieur AHOUASSOU Aubin et à tout le personnel de la Mairie d'Avrankou pour leurs soutiens.

Enfin, nous remercions tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à la concrétisation de ce travail, ne serait-ce qu'à travers une simple pensée positive.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACM : Analyse en Composante Multiple

ACG : Analyse en composante Générale

ACP : Analyse en Composante Principale

APCL : Agent Permanent des Collectivités Locales

APE : Agent Permanent de l'Etat

BIT : Bureau International de Travail

CDD : Contractuel à Durée Déterminée

CDI : Contractuel à Durée Indéterminée

DSRP : Document Stratégie de Réduction de la Pauvreté

EMICoV : Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages

EDS : Enquête Démographique et de la Santé

FGT : Foster Greer et Thorbecke

GLM : Modèle Linéaire Générale

IDH : Indice du Développement Humain

IPH : Indice de Pauvreté Humaine

IPM : Indice de Pauvreté Multidimensionnelle

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

MIMAP : Micro Impact des Politiques Macro et d'Ajustement

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONU : Organisations des Nations Unis

OSC : Organisation de la Société Civile

PAC : Pratique Agricole et Conservation

PIB : Produit Intérieur Brut

PDC : Plan du Développement Communal

PNUD : Programme des Nations Unis pour le Développement

PQLI : Indice de Qualité de Vie

PRODECOM : Projet de Développement communal

SA : Secrétariat Administratif

SADE : Service des Affaires Domaniales et Environnementales

SAF : Service des Affaires Financières

SAG : Service des Affaires Générales

SCRP : Stratégie de Croissance et de Réduction de Pauvreté

SECP : Service de l'Etat Civil et de la Population

SDLP : Service de Développement Local et de Planification

SECT : Service des Chiffres et de la Transmission

SICAD : Service de l'Information et de la Communication des Archives et de Documentation

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUE

Tableau n°1 : Evolution de l'effectif de la mairie d'Avrankou.....	06
Tableau n°2 : Dimensions, indicateurs, seuils, et pondération de l'IPM.....	30
Tableau n°3 : Distribution des chefs de ménage par âge.....	32
Tableau n°4 : Distribution des chefs de ménage par sexe.....	33
Tableau n°5 : Distribution des chefs de ménage par milieu de résidence.....	33
Tableau n°6 : Distribution des ménages par taille.....	34
Tableau n°7 : Indice de pauvreté multidimensionnelle.....	35
Tableau n°8 : Décomposition des indices de pauvreté multidimensionnelle par région.....	36
Tableau n°9 : Décomposition des indices de pauvreté multidimensionnelle par âge du chef de ménage.....	37
Tableau n°10 : Décomposition des indices de pauvreté multidimensionnelle par sexe du chef de ménage.....	37
Tableau n°11 : Décomposition des indices de pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence.....	38
Tableau n°12 : Contribution relative des dimensions à l'IPM.....	39
Tableau n°13 : Estimation des déterminants de la pauvreté des ménages.....	39

Liste des graphiques

Diagramme de répartition des agents de la mairie d'Avrankou selon les catégories	06
--	----

Résumé

La pauvreté est un concept complexe dont l'aspect multidimensionnel n'est souvent pas pris en considération dans les analyses et dans l'appréhension du phénomène au Bénin. Cette étude vise à analyser les déterminants de la pauvreté des ménages au Bénin. Elle adopte l'approche de comptage d'Alkire et Foster (2007) pour estimer les profils de pauvreté multidimensionnelle des ménages avec un système de pondération égale. Le modèle GLM est ensuite adopté pour identifier les facteurs qui déterminent les niveaux de privations subies par les ménages béninois. Elle utilise les données de l'Enquête Démographique et de Santé, 2011-2012.

Les résultats montrent que 58,1% des ménages sont multidimensionnellement pauvres lorsque le seuil de pauvreté $k = 1$ contre 55% lorsque $k = 3$. Par ailleurs, la caractérisation des ménages selon leur degré de pauvreté montre des profils différenciés. Ce qui implique que les stratégies de réduction de la pauvreté ne peuvent reposer sur un instrument unique, ni porter sur un seul domaine, mais doivent recourir à un ensemble de mesures touchant ses différentes dimensions.

Mots clés : Pauvreté multidimensionnelle, ménage, approche Alkire et Foster, GLM.

Summary

Poverty is a complex concept, whose multidimensional aspect is often not taken into account in the analyzes and assess the phenomenon in Benin. This study aims to analyze the determinants of household poverty in Benin. It adopts the counting approach Alkire and Foster (2007) to estimate multidimensional poverty profiles of households with an equal weighting system. The GLM model was then adopted to identify factors that determine the levels of deprivation suffered by Beninese households. It uses data from the demographic and Health Survey, 2011-2012.

The results show that 58,1% of households are multidimensionally poor if the poverty line $k= 1$ against 55% when $k = 3$. Furthermore, the characterization of households by degree of poverty shows differentiated profiles. This implies that strategies to reduce poverty can not be based on a single instrument or concern a single domain, but must use a set of measures affecting its various dimensions.

Keywords : Multidimensional Poverty, household approach Alkire and Foster GLM.

Sommaire

Introduction.....	01
Chapitre1: Cadre institutionnel et déroulement du stage.....	03
Section 1 : Présentation de la structure de stage (Mairie d'Avrankou), de ses activités et des ressources.....	03
Section 2 : Organisation, fonctionnement de la Mairie d'Avrankou et déroulement du stage.....	07
Chapitre 2 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude.....	13
Section 1 : Cadre théorique de l'étude.....	13
Section 2 : Démarche méthodologique et données.....	26
Chapitre 3 : Analyse des résultats.....	32
Section 1: Analyse descriptive des ménages du Bénin et estimation des Indice de la Pauvreté Multidimensionnelle.....	32
Section 2 : Analyse économétrique des résultats, validation des hypothèses et recommandations.....	39
Conclusion.....	44
Bibliographie.....	45
Annexes.....	48

INTRODUCTION

La réduction de la pauvreté est devenue l'objectif principal des politiques publiques des pays en développement et plus particulièrement du Bénin compte tenu de l'ampleur que prend le phénomène depuis quelques années. Pendant longtemps, le concept de pauvreté est associé à

la notion de dénuement matériel, auquel on a parfois tenté de remédier par le développement économique ou par d'autres politiques sociales visant à satisfaire les besoins fondamentaux.

Les premières normes en matière de pauvreté fondées sur des concepts absolus, par exemple celles de la Banque mondiale, de la plupart des gouvernements et même du PNUD, ont tout simplement repris ces notions de pauvreté en tant qu'une affaire centrée matériel. Les efforts pour définir et mesurer la pauvreté en termes de bien-être économique, qu'il s'agisse de pauvreté absolue, relative ou subjective, reposent sur des notions de dénuement matériel. Ces appréhensions ont été vigoureusement critiquées. Beaucoup de spécialistes ont contesté la conception absolue que la Banque Mondiale se fait de la mesure de la pauvreté. S'il faut un revenu adéquat ou une consommation suffisante pour échapper à la pauvreté, les moyens utilisés pour atteindre ce revenu ou ce niveau de consommation sont aussi des éléments, plus importants peut-être, à considérer dans les débats sur la pauvreté (Wagle, 2002). Une lutte contre la pauvreté implique une connaissance du phénomène dans tous ses contours et une analyse approfondie des causes, en vue de proposer les politiques adéquates.

Outre la définition classique de la pauvreté basée sur le critère monétaire, d'autres concepts de la pauvreté reposent soit sur des critères objectifs (conditions matérielles d'existence, actifs ou patrimoine du ménage) ou des critères subjectifs des ménages (perception générale du ménage sur son bien-être). De fait, intervenir efficacement auprès des personnes en difficulté, orienter prioritairement l'aide publique vers ceux qui en auraient le plus besoin, nécessitent qu'on puisse identifier les pauvres et que l'on connaisse bien les spécificités de leur comportement. Autrement dit, pour développer des stratégies efficaces et au-delà coordonner et rationaliser les interventions des différents acteurs dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, il convient de disposer d'une bonne connaissance du phénomène. Ainsi, ce document se propose donc d'introduire l'approche d'Alkire et Foster (2007) dans l'analyse du phénomène de la pauvreté au Bénin.

C'est pour tenter de trouver une approche de solutions pour la lutte contre la pauvreté, que ce travail a choisi de porter sa réflexion sur le thème : « Analyse des déterminants de la pauvreté multidimensionnelle au Bénin ».

Ce sujet développe trois grands chapitres. Le premier chapitre parle du cadre institutionnel et déroulement du stage, le deuxième chapitre du cadre théorique et méthodologique de l'étude et enfin un troisième chapitre qui permet de présenter les analyses et les résultats obtenus.

CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE

Ce chapitre a pour objet, la présentation générale de la mairie d'Avrankou qui est le cadre de déroulement de notre stage.

Section1 : Présentation de la mairie d'Avrankou, de ses activités et de ses ressources.

Cette section fait la description de la Mairie d'Avrankou à travers son historique et sa mission.

Paragraphe 1: Historique et missions de la mairie d'Avrankou

1.1.Historique de la mairie d'Avrankou

La décentralisation devenue effective depuis les élections communales de décembre 2002 et la mise en place des conseils communaux en mars –avril 2003 a suscité beaucoup d'espoir. Elle est une chance pour le développement durable de la commune d'Avrankou car cette commune dispose d'énormes ressources exploitables.

En effet, le plan de Développement Communal réalisés avec l'appui du PRODECOM et le schéma directeur d'aménagement de la commune en cours, nous a ouvert d'autre champs d'actions et une vision claire du développement. Des axes sont tracés pour des actions concrètes et pertinentes. Ainsi, pour cette nouvelle ère de développement à la base, la vision d'Avrankou se présente comme suit : **« Avrankou, à l'horizon 2025 est une commune prospère, verte bien aménagée et attrayante »**

Par ailleurs, l'une des activités les plus importantes de la mise en œuvre du plan de Développement est la mobilisation des ressources internes et externes qui constituent l'une des préoccupations majeures de la commune.

1.2.Mission de la mairie d'Avrankou

Objet de la loi N° 97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale en République du Bénin , le Plan de Développement Communal (PDC) est un document de référence , un répertoire de projets et d'actions consensuelles jugées prioritaires par les habitants de la commune en vue de promouvoir le développement de la localité. Cet outil de développement a permis de collecter des informations fiables, de connaître les problèmes liés au développement de chaque localité et de capitaliser les expériences des

différents acteurs de la commune afin d'élaborer après le diagnostic, les programmes et projets pertinents pour le développement de la commune. La logique du développement de la commune a permis de formuler les hypothèses dudit plan. L'objectif principal permettra d'améliorer les conditions de vie socioéconomiques et sanitaires de sa population ; et les objectifs spécifiques permettront de :

- améliorer l'accessibilité aux services sociaux de base ;
- renforcer la communication et l'information ;
- promouvoir les activités économiques ;
- Protéger et gérer les ressources ;
- Développer la culture, le tourisme, le sport et les loisirs ;
- Gérer et aménager les zones urbaines ;
- Appuyer le développement de l'administration communale et promouvoir la gouvernance locale.

Paragraphe 2 : Activités et ressources

Nous procéderons ici à la présentation des différentes activités et ressources de la Mairie d'Avrankou.

2.1. Activités

Il s'agit des prestations qu'offrent les différents services de la mairie. En effet, des prestations sont offertes dans le domaine de l'Etat civil, des affaires domaniales et des services sociaux de base.

2.1.1. En matière de l'état civil:

La Mairie d'Avrankou dispose d'un service de l'état civil et de la population (SECP).Ce service s'occupe de l'enregistrement des naissances, des mariages et des décès. Il délivre également les actes de naissance, de mariage et de décès. Il faut remarquer qu'en matière de l'état civil, le service délivre, sur la demande des usagers-clients, le certificat de vie et de charge, le certificat de vie, le certificat de non inscription au registre de naissance, le certificat de coutume et de célibat, le certificat d'hébergement et de non hébergement, la possession d'Etat, la délivrance de la carte nationale d'identité.

En dehors de l'enregistrement des naissances des mariages et des décès, de l'établissement des actes de l'état civil, le SECP s'occupe également des questions liées à la gestion des Organisations de la Société Civile (OSC) et des questions liées à la sécurité dans la commune.

2.1.2. Les Affaires domaniales

La terre est une richesse d'importance capitale de tous les temps. Sa mauvaise gestion peut être source de difficultés et de troubles sur le territoire communal. La commune d'Avrankou s'étant engagé dans le processus de lotissement des zones urbaines, il est très important qu'un service de qualité soit offert à la population en la matière.

Le Service des Affaires Domaniales et Environnementales (SADE) de la mairie s'occupe de toutes les questions liées à la gestion des terres. En réalité, ce service s'occupe des lotissements, du recasement des terres et de toutes transactions liées aux terres (vente, achat, donation, héritage ...). Le SADE délivre également les documents relatifs à la bonne jouissance des droits liés à la propriété terrienne. Il s'agit entre autres, de l'attestation de recasement, du permis d'habiter, du certificat foncier rural, du certificat administratif.

2.1.3. Les services sociaux de base

Il est de la responsabilité de la mairie de fournir à ses administrés les services sociaux de base à savoir l'éducation, la santé, l'eau, l'électricité. La mairie d'Avrankou dispose d'un service technique (ST) qui se charge dans la majorité des charges qui lui incombent, d'assurer à la population un accès facile aux services sociaux de base. En réalité, le Service Technique de la mairie s'investit dans la construction des écoles, des hôpitaux, du forage des pompes et de l'électrification des villages de la commune.

2.1.4. Gestion des Ressources Humaines

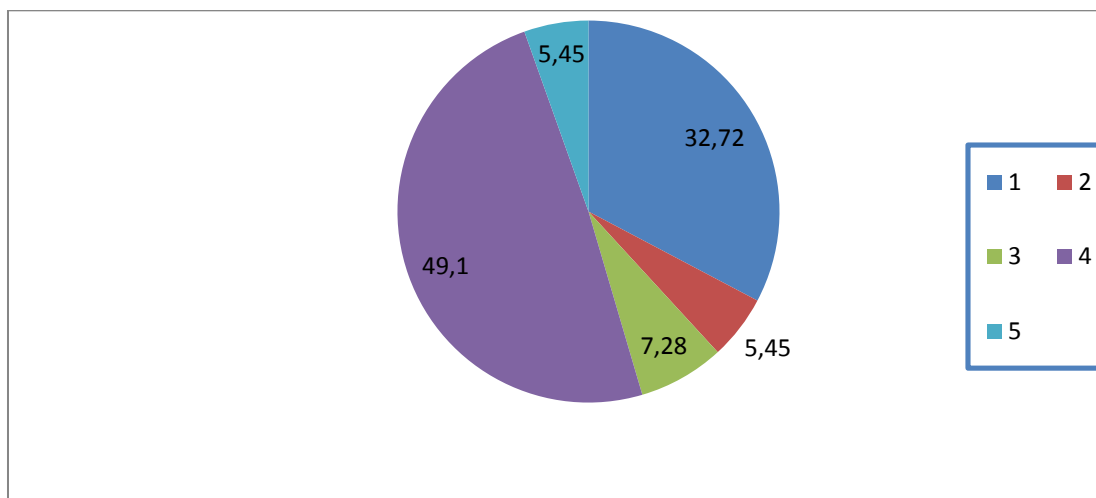
Pour atteindre ses objectifs, la Mairie d'Avrankou dispose des ressources humaines. D'après le Service des Affaires Générales (SAG), qui est le service qui s'occupe du personnel de la structure, la Mairie dispose d'un effectif de cinquante-cinq (55) agents. Le tableau ci-dessous montre la répartition de cet effectif.

Tableau n°1 : Répartition de l'effectif par statut et par catégorie

statuts \ catégories	APE	APM	CDI	CDD	Stagiaire	TOTAL
A	0	02	0	02	02	06
B	04	02	0	03	01	12
C	0	06	0	06	0	12
D	0	17	02	04	0	23
E	0	0	01	03	0	04
TOTAL	04	27	03	18	03	55
Pourcentage	07,28	49,10	05,45	32,72	05,45	100

Source : Service des Affaires Générales, décembre 2014

Ce tableau montre que les Agents Permanents de l'Etat (APM) représentent 07,28% ; les Agents Permanents des Collectivités Locales (APCL) représentent 49,10% ; les Contractuels à Durée Indéterminées (CDI) représentent 05,45% ; les Contractuels à durée Déterminées (CDD) indiquent un pourcentage de 32,72% ; et les stagiaires représentent 5,45%. Le diagramme circulaire ci-dessous donne la proportion qu'occupe chaque catégorie.



1-CDD, 2-CDI, 3-stagiaires, 4-APCL, 5-APM.

Source : Résultats d'enquête, Décembre 2014

Diagramme de répartition des agents de la mairie d'Avrankou selon les catégories.

A partir de ce diagramme, nous pouvons constater que les APCL occupent une grande proportion donc une grande partie des agents de la mairie.

3. Les ressources matérielles

La Mairie d'Avrankou dispose de plusieurs ressources matérielles pour son fonctionnement. Au nombre de ces ressources figurent :

- le bâtiment central qui abrite certains services de la mairie
- un bâtiment annexe non loin du bâtiment central qui abrite les autres services et la salle de réunion de la mairie ;
- sept(07) bureaux d'arrondissements qui permettent de rapprocher l'administration de la population ;
- des matérielles informatiques et mobilier de bureau ;
- des matériels roulants.

4. Les ressources financières

Les ressources financières de la Mairie d'Avrankou sont essentiellement composées de ses recettes propres et des subventions de l'Etat (fonds FADeC). Dans l'optique d'une bonne atteinte de ses objectifs, et après l'analyse de la capacité de financement de la commune, il est constaté que la mairie ne pourra pas faire face à ses financements annuels. Elle devra donc solliciter l'appui d'autres partenaires aux nombre desquels on a :

- les partenaires au développement ;
- les institutions de financement du développement;
- les structures locales ;
- la population.

Section 2 : Organisation, fonctionnement de la mairie d'Avrankou et déroulement du stage

Nous présentons ici la structure du stage et le déroulement du stage.

Paragraphe1 : Organisation du lieu de stage

L'administration communale d'Avrankou est dirigée par le maire assisté de deux adjoints. Elle dispose de onze(11) services que sont :

- le Secrétariat Générale(SG) ;
- Secrétariat Particulier (SP) ;

- le Secrétariat Administratif (SA) ;
- le Service des Affaires Générales (SAG) ;
- le Service des affaires Domaniales et Environnementales (SADE) ;
- le Service des Affaires Financières (SAF) ;
- le Service des Chiffres et de la transmission (SECT) ;
- le service du développement local et de la planification (SDLP) ;
- le Service de l'information de la communication des Archives et de la Documentation(SICAD) ;
- le service Technique (ST).

Chaque service est dirigé par un chef qui dépend hiérarchiquement du secrétariat général qui est l'animateur principal des services communaux. Le secrétaire général est placé sous l'autorité directe du maire.

Paragraphe 2 : Fonctionnement de la mairie d'Avrankou et déroulement du stage

Dans l'optique du développement durable, le conseil communal se donne comme priorité, le recrutement des cadres de conception expérimentés et compétents. Ainsi, Avrankou a une administration de développement au service de la population à la base.

2.1.1- Le Secrétariat Général

Ce service est chargé de :

- veiller à l'application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur ainsi qu'à la mise en œuvre des mesures édictées par les autorités communales ;
- veiller à une bonne gestion des ressources humaines de la commune ;
- assurer la communication et la concertation avec les instances représentatives du personnel ;
- préparer les réunions du conseil communal, assurer son secrétariat et en adresser les procès-verbaux et compte rendu ;
- exécuter les instructions du maire ;
- rédiger les délibérations du conseil communal.

2.1.2-Secrétariat particulier

Placé sous l'autorité directe du Maire, le Secrétariat Particulier est chargé de :

- La réception, le traitement et l'expédition du courrier confidentiel et politique du Maire ;
- la tenue régulière d'un registre du courrier confidentiel et politique du Maire ;
- la saisie informatique des correspondances personnelles du Maire et du cabinet du maire ;
- la programmation et l'organisation des audiences et rendez-vous du Maire ;
- l'établissement des projets d'ordre de mission à l'intérieur du territoire national, des réquisitions, des laissez-passer du Maire, des conseillers communaux ;
- l'exécution de toutes les tâches administratives à lui confiées par le Maire.

2. 1.3- Le Secrétariat Administratif (AS)

Il est chargé de :

- la réception, l'enregistrement et la ventilation du courrier arrivé ;
- la saisie, l'enregistrement et la transmission après signature, du courrier départ ;
- la préparation et la transmission des documents de liaison et des actes administratifs ;
- l'accueil et l'orientation des usagers des services publics ;
- la tenue du standard téléphonique ;

2.1.4-Le Service des affaires Générales (SAG)

C'est le service qui s'occupe du personnel de la Mairie. Le SAG est chargé de :

- l'application des dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière de la police administrative ;
- la gestion des ressources humaines ;
- le traitement des dossiers affectés par le Maire et le Secrétariat Général ;
- la gestion des dossiers à caractère social, culturel, sportif et électoral ;

2.1.5-Le Service des Affaires Domaniales et Environnementales (SADE)

Le SADE est le service qui s'occupe du domaine et de l'environnement. Il est chargé de :

- assurer les travaux d'urbanisation et d'aménagement ;

- assurer la transaction foncières et l'établissement des actes et titres domaniaux ;
- régler les litiges domaniaux ;
- présenter les rapports mensuels, trimestriels et annuels du service.

2.1.6- Service des Affaires Financières (SAF)

Ce service est chargé de :

- l'élaboration de la proposition de l'avant-projet du budget communal et son exécution après approbation ;
- la gestion comptable et financière des activités quotidiennes du maire et de tous les projets communaux ;
- la gestion du patrimoine communal.

2.1.7- Le Service des Chiffres et la Transmission (SCT)

Le SCT est chargé de :

- la transmission et la réception des messages radio ;
- la protection des fréquences et indicateurs d'appels établis ;
- la maintenance des équipements de transmissions de la commune.

2.1.8- le Service de l'Etat civil et de la population (SECP)

Ce service est beaucoup plus en contact avec la population. Il est chargé de :

- l'enregistrement des actes de naissance, de mariage et de décès ;
- la délivrance des copies d'actes de naissances, de mariage et de décès ;
- la délivrance des certificats de décès, de vie, de vie et de charges ; de vie collective, de non remariage, de célibat, de coutume, de non hébergement, de divorce ou de non divorce ;
- la légalisation des documents ;
- la délivrance des autorisations de déplacement des mineurs, le classement et l'entretien des registres d'Etat civil,
- la délivrance du certificat de résidence et de la possession d'Etat ;
- l'établissement de la carte d'identité nationale ;
- la tenue et la mise à jour du registre de délivrance des cartes nationales d'identité,

- le recrutement militaire et le recensement.

2.1.9- Le Service du Développement Local et de la Planification

Plusieurs taches sont assignées à ce service. Il s'agit de :

- l'exercice de fonction de prospectives, de planification et de suivi –évaluation des projets de développement avec les orientations locales et nationales ;
- la gestion des questions relatives à la coopération avec les partenaires au développement ;
- la gestion des questions relatives coopération décentralisée et à l'intercommunication ;
- la gestion des données statistiques de la commune.

2.1.10- Le service de l'Informatisation, de la Communication, des Archives et de la Documentation (SICAD)

Le SICAD, est le service qui est chargé de :

- élaboration et actualisation d'un répertoire documentaire ;
- de la collecte et de la centralisation des documents administratifs produits au niveau des services de la commune ;
- l'élaboration d'un calendrier et de transfert des documents d'archives de tous les services vers le SICAD ;
- l'organisation de séances de recyclage des agents de la mairie sur la gestion des documents au niveau de leurs services ;
- la collecte et le traitement de toutes les informations utiles et crédibles sur la vie de la commune et de mettre à disposition des personnes qui sont dans le besoin.

2.1.11 -Le Service Technique (ST)

Le Service Technique assure l'étude des travaux techniques comme suit :

- l'eau, l'hygiène et assainissement de base ;
- la protection de l'environnement ;
- la gestion de la voirie et des équipements publics.

2.2- Déroulement du stage

Cette partie aborde en paragraphe 1 les travaux effectués et en paragraphe 2 les difficultés rencontrées

2.2.1-Travaux effectués

Ce stage entre dans le cadre de notre fin de formation en licence professionnelle, a la Faculté des sciences Economiques et de Gestions (FASEG) et couvre une période de trois (03) mois. Nous l'avons effectué à la mairie d'Avrankou et plus précisément au niveau du Service du Développement Local et de la Planification (SDLP). Comme travaux effectués, nous avons accompagné l'équipe de l'Etat Civil et de la Population dans la délivrance des souches, la légalisation des actes de naissance et jugement supplétif aux usagers. Mais ce stage ne cadre pas avec le sujet traité car nous n'avons pas eu l'opportunité d'être retenu dans les structures que nous avons souhaitées pour notre stage.

2.2.2- Difficultés rencontrés

Pas de difficulté majeure à signaler. La seule difficulté rencontrée est liée à la non disponibilité des agents à nous fournir des informations sous contrainte des ordres de la hiérarchie.

CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Dans ce chapitre, nous abordons dans une première section, la problématique, les objectifs, les hypothèses de recherche et la revue de littérature. La seconde section présente la démarche méthodologique que l'étude a adoptée pour la vérification de ses hypothèses.

Section 1 : Cadre théorique de l'étude

Cette section comporte deux paragraphes. Le premier paragraphe présente la problématique, les objectifs et hypothèses de recherche tandis que le second paragraphe présente la revue de littérature.

Paragraphe 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de recherche

Ce paragraphe est consacré à la présentation de la problématique ainsi que les objectif et hypothèses de recherche

1.1- Problématique de l'étude

La pauvreté est un concept social et économique multidimensionnel dont l'aspect complexe n'est souvent pas pris en compte dans les politiques sociales de lutte contre ce phénomène. Depuis l'avènement en 2000 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) établis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) dont le premier est « la réduction de l'extrême pauvreté et la faim », le Bénin s'est engagé dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté pour un développement durable comme dans la plupart des pays de l'Afrique Subsaharienne. Les différentes politiques mises en œuvre par le gouvernement sont contenues dans les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). L'évaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté 2003-2005 a montré que ces politiques n'ont pas atteint les objectifs fixés en termes de croissance et de réduction de la pauvreté. En effet, au cours de la période 2002-2006, l'incidence de la pauvreté monétaire a connu une progression sensible, passant de 28,5% en 2002 à 37,4% en 2006 (INSAE, 2007). La progression est plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain soit respectivement 38,8% et 35%. En ce qui concerne la profondeur et la sévérité, elles sont respectivement passées de 11% en 2002 à 11,6% en 2006 et de 6,2% en 2002 à 7,1% en 2006. La pauvreté non monétaire est quant à elle passée de 43% en 2002 à 40,2% en 2006 (INSAE, 2007).

Dans la perspective de continuer cette lutte contre la pauvreté, deux autres stratégies de réduction de la pauvreté ont été élaborées (Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, SCRP 2007-2009 et SCRP 2011-2015). Les politiques mises en œuvre dans le cadre de ces stratégies ont permis de réduire sensiblement le taux de pauvreté. En effet, l'évaluation de ces stratégies montre que sur la période 2006-2011, la pauvreté monétaire a diminué très faiblement de 3,2% en général et en particulier de 10,29% en milieu urbain. Par contre, elle a augmenté de 2,32% en milieu rural sur la même période. La pauvreté non monétaire est actuellement de 30,2%, soit 32,9% en zone rurale et 26,4% en zone urbaine. En ce qui concerne la profondeur et la sévérité, elles sont respectivement de 9,8% et 3,9%. Pire encore, les ménages béninois estiment qu'ils vivent de plus en plus difficilement (Hounkpodote, 2009). Il est donc important de s'interroger sur les stratégies jusque-là mises en œuvre pour cibler les personnes pauvres et les politiques utilisées pour faire baisser, voire éradiquer la pauvreté aussi bien monétaire que non monétaire.

La pauvreté monétaire est une mesure nécessaire mais insuffisante dans la mesure où la pauvreté est un phénomène touchant de nombreux aspects de la vie quotidienne que les évaluations monétaires n'appréhendent pas bien (Alkire et Foster, 2007, 2010 ; Bibi, 2005 ; Atkinson et *al.* 2002 ; Duclos et *al.* 2001). Raisonner donc uniquement sur la base de la pauvreté monétaire ne permet pas de cerner tout le contour du phénomène. Il importe donc, dans la lutte contre la pauvreté, de recourir à des mesures multidimensionnelles car une lutte contre la pauvreté implique une connaissance du phénomène dans toutes ses facettes et une analyse approfondie des causes, en vue de proposer les politiques adéquates.

Généralement, la plupart des méthodes se limitant au calcul des indices de pauvreté relative et absolue sont fondées sur l'hypothèse qu'il est possible de différencier les pauvres des non pauvres, en déterminant un seuil de pauvreté (Hounkpodote, 2009). Mais certains auteurs (Townsend, 1979 ; Alkire et Foster, 1997 ; Atkinson et *al.* 2002 ; Duclos et *al.* 2001) lèvent cette hypothèse et proposent des méthodes basées sur les privations multiples. Le problème à ce niveau est celui de l'identification et de l'agrégation des différents attributs. Dans la littérature, on distingue deux approches permettant de déterminer la population multidimensionnellement pauvre. La première est l'approche unioniste qui a tendance à surestimer la pauvreté et la seconde dénommée l'approche d'intersection a tendance à sous-estimer la pauvreté (Atkinson et *al.* 2002 ; Duclos et *al.* 2001 ; Alkire et Foster, 1997, 2011). Par rapport à ces deux approches, Alkire et Foster (2007, 2011) proposent une approche intermédiaire plus inclusive qui identifie une personne comme multidimensionnellement

pauvre si elle est privée par rapport à un ensemble de dimensions. L'approche de Alkire et Foster (2007, 2011) fait partie des mesures récemment développées visant à représenter les privations basiques et les manques dont souffrent simultanément la population. La mesure résultant de cette approche, intitulée indice de la pauvreté multidimensionnelle (IPM), reflète à la fois l'incidence et l'intensité des privations et manques multidimensionnels. De par son cadre méthodologique, cette approche a le mérite de pouvoir donner une représentation exhaustive des individus vivant dans la pauvreté selon leurs caractéristiques démographiques et socioéconomiques. Une telle caractéristique permettrait, entre autres, d'assurer un meilleur ciblage des actions et programmes de lutte contre la précarité et la pauvreté.

C'est dans le souci d'introduire cette approche dans l'analyse de la pauvreté au Bénin que cette étude se propose d'étudier le thème : analyse des déterminants de la pauvreté multidimensionnelle au Bénin. La présente étude vise spécifiquement à apporter des solutions aux questions ci-après.

- Quels sont les dimensions dans lesquelles les ménages Béninois sont privés ?
- Quels sont les facteurs qui expliquent ces différents niveaux de privation ?

1.2- Objectifs et hypothèses de recherche

Nous passons en revue dans cette partie les objectifs de l'étude ainsi que les hypothèses sur lesquelles elle se base.

1.2.1- Objectifs de l'étude

L'objectif général de cette étude est d'analyser les déterminants de la pauvreté multidimensionnelle au Bénin. De façon spécifique, l'étude vise à :

- Construire l'indice de pauvreté multidimensionnelle des ménages et le décomposer suivant les caractéristiques socio-économiques des ménages
- Identifier les facteurs socio-économiques qui expliquent ces différents niveaux de privation.

1.3- Hypothèses de recherche

Pour atteindre les objectifs poursuivis, les hypothèses ci-dessous sont formulées.

- H_1 :L'indice de la pauvreté multidimensionnelle varie suivant les caractéristiques socio-économiques des ménages.

- H₂ : Les caractéristiques socio-économiques des ménages tels que le niveau de richesse, le sexe du chef du ménage, l'âge du chef de ménages etc. déterminent le niveau de pauvreté des ménages.

Paragraphe 2 : Revue de littérature

L'étude sur le phénomène de la pauvreté multidimensionnelle a fait l'objet d'importants travaux tant théorique qu'empirique. Ce paragraphe aborde dans un premier temps les approches théoriques de la pauvreté et présente dans un deuxième temps, quelques études sur l'analyse multidimensionnelle de la pauvreté au Bénin.

2.1- Approches théoriques de la pauvreté : monétaire versus non- monétaire

Dans les pays en développement, la mesure de la pauvreté a été basée sur une référence monétaire dont les fondements relèvent de la théorie néoclassique de l'utilité. Cependant, les nouvelles orientations des politiques de développement ont mis en avant la volonté de considérer la pauvreté en considérant d'autres aspects du bien-être. L'analyse de la pauvreté nécessite de définir les démarches conceptuelles et méthodologiques. L'objectif ici est de faire une présentation non exhaustive des différentes approches et d'énumérer quelques-unes de leurs faiblesses.

2.1.1- Approche monétaire ou « welfariste » de la pauvreté

L'approche monétaire ou l'approche utilitariste fut développée par Both (1969) et Rowntree (1901) à la fin du 19^{ème} siècle. Elle fut, d'une part, considérée par les néoclassiques comme étant le meilleur critère d'évaluation du bien-être ou de la pauvreté, et d'autre part, comme le fondement de la mesure et de l'analyse de la pauvreté pendant plusieurs années. Cette approche considère le revenu ou les dépenses de consommation comme la mesure du bien-être. L'utilitarisme est une approche « welfariste » (Fusco, 2005), modalité selon laquelle la seule information importante pour l'évaluation du bien-être est celle fournie par l'ensemble des fonctions d'utilité individuelles dont le bien-être est une fonction croissante.

Cette approche de la pauvreté monétaire distingue globalement deux groupes d'individus : les pauvres et les non pauvres à partir d'un seuil minimal de revenu ou de dépenses de consommation que doit atteindre l'individu pour satisfaire ses besoins afin de parvenir à son bien-être économique. La méthode à la base de l'approche monétaire consiste à établir un seuil monétaire au-delà duquel l'individu est considéré comme pauvre. Ce seuil sépare de

manière objective les pauvres des non pauvres. En termes de politique économique, elle préconise une réduction de la pauvreté en augmentant la productivité du travail par des interventions d'ordre générale (Ki et al, 2005). Les travaux sur la pauvreté au Bénin, surtout ceux du DSRP et des SCRP, ont beaucoup utilisé cette approche.

Plusieurs tests de comparaisons robustes de ce bien-être ont été réalisés dans ce cadre (Davidson et Duclos, 1998 ; Barrett et Donald, 2003), afin de trouver une justification théorique robuste à l'utilisation d'un seuil de pauvreté donné, selon que l'on utilise les revenus ou les dépenses de consommation. Toutefois, malgré tous ces tests de robustesse, quelques limites peuvent être énumérées (Koloma, 2008) : (1) l'utilitarisme suppose que les niveaux d'utilité sont comparables entre les individus, (2) l'utilitarisme se préoccupe de l'agrégation et de la somme des utilités sans se préoccuper de la manière dont celle-ci est distribuée entre les individus et (3) la position utilitariste suppose de recourir à un unique indicateur de bien-être (utilité) qui semble trop lié à des éléments individuels pour être pris en charge par la société.

Sur le plan pratique, la question qui se pose est la suivante: quel critère faut-il utiliser pour appréhender le niveau de pauvreté dans un pays ? Généralement, on distingue deux unités d'observation : le revenu et les dépenses de consommation. La littérature montre que le premier critère semble être un bon critère pour évaluer le niveau de pauvreté dans les pays développés tandis que le second critère est plus pertinent dans les pays en développement dans la mesure où dans les pays en développement, les revenus ne sont pas réguliers et en majorité non reportés, il apparaît difficile de cerner l'ampleur du phénomène. Dans cette situation, les dépenses de consommation semblent plus faciles à appréhender et à estimer, puisqu'elles relèvent des dépenses incompressibles, sauf dans une moindre mesure, dans le cas d'une augmentation des revenus. Aussi, la fixation d'un seuil de pauvreté pose-t-il quelques problèmes d'agrégation : comment appréhender le niveau de pauvreté individuel sachant que les enquêtes se réalisent généralement au niveau du ménage ?

Globalement, le recours à l'utilité ne permet pas à lui seul de rendre compte de manière exhaustive du niveau de bien être effectif d'un individu, dès lors qu'il n'y a pas équivalence entre la conception subjective de l'individu sur son bien-être et son niveau de bien-être mesuré objectivement (Koloma, 2008). Cette approche monétaire ne permet donc pas de rendre compte de l'aspect multidimensionnel de la pauvreté qui empêche toute vie décente et

tranquille. D'où la nécessité de tenir compte de cet aspect pour mieux identifier les pauvres, afin de définir des stratégies efficaces de lutte permettant de sortir ces derniers de la pauvreté.

2.1.2- Approches non-monétaires ou « non welfaristes » de la pauvreté.

Deux approches de la pauvreté non-monnaire sont plus répandues dans la littérature : l'approche des besoins de base et l'approche par les capacités. Ces deux approches, contrairement à la pauvreté monétaire, se fondent sur un ensemble de critères et de dimensions humaines, économiques, sociales, etc propres à chaque individu.

2.1.2.1- L'approche des besoins de base

Elle est la partie non-monnaire de l'approche utilitariste qui se fonde sur certains besoins de base qui demeurent essentiels universellement reconnus. Cette pauvreté des conditions de vie ou d'existence, traduit un état de défaillance dans les domaines relatifs à l'éducation, la santé, l'hygiène, l'assainissement, l'eau potable, l'habitat, l'accès aux infrastructures de base, etc. En 1976, le Bureau International du Travail (BIT) prend à son compte la dichotomie kaléckienne et définit les besoins énoncés par Mc Namara comme essentiels reposant sur : (i) une consommation personnelle minimale, composée d'une alimentation satisfaisante, d'un logement convenable, et d'un habillement minimal, (ii) au niveau communautaire, de l'accès aux services d'éducation, de santé, à une eau pure et une médecine préventive et curative de qualité, (iii) un accès à un emploi « convenablement productif et équitablement rémunéré » (Bertin, 2007).

Théoriquement, malgré la diversité d'opinion sur la définition et la détermination des besoins fondamentaux, nous pouvons identifier Stewart (1995) qui définit et détermine ces besoins fondamentaux respectivement comme « les biens et services minima à la réalisation d'une vie décente » et « les quantités minima de choses telles que la nourriture, l'habillement, le logement, l'eau et les installations sanitaires qui sont nécessaires à la prévention d'une mauvaise santé ou la malnutrition ».

Le recoupement des informations sur la diversité des besoins essentiels, permet de distinguer les principaux besoins universels essentiels à la vie humaine : la santé, apparaît l'élément le plus important ; la nourriture est également un besoin fondamental qui semble consensuel ; le logement est considéré comme un besoin essentiel dans la mesure où il permet à chaque individu d'atteindre un niveau de bien-être décent ; dans une autre mesure, l'éducation est

également considérée comme un besoin essentiel à l'individu, même si elle doit être considérée comme un moyen d'atteindre d'autres besoins fondamentaux. L'économiste anglais B. S. Rowntree (1901) est généralement reconnu comme le premier auteur à avoir analysé et mesuré sérieusement le concept des besoins de base.

Un des principaux problèmes auxquels est confrontée cette approche, est la détermination des besoins essentiels qui peuvent varier d'un individu à un autre selon l'âge et le sexe. Cette approche privilégie les politiques orientés vers la satisfaction des besoins essentiels dans la lutte contre la pauvreté.

2.1.2.2. L'approche par les capacités

Une seconde approche alternative à l'approche « welfariste » est l'approche par les capacités d'Amartya Sen, prix Nobel d'économie en 1998, dont les travaux (1985 et 1992) ont influencé les orientations politiques du PNUD et de la Banque Mondiale qui ont largement accepté et reconnu la diversité des dimensions de la pauvreté au début des années 1990.

L'approche par les capacités qui s'appuie sur les besoins fondamentaux, traduit plutôt le bien-être à travers les droits positifs des individus et tente, à l'aide de concept « fonctionnalités », de transposer ces droits dans un espace mesurable (Ki et al, 2005). Il s'agit selon Sen, de mesurer directement le bien être en observant les capacités des individus et des ménages de se définir une vie plus ou moins décente sur la base de leur espace de liberté fonctionnelle. L'intérêt de cette approche est de rendre ou de considérer l'homme en tant qu'acteur de son épanouissement et conçoit un espace d'évaluation fondé sur les capacités et les fonctionnements (Bertin, 2007).

Trois éléments fondamentaux composent cette approche : les « commodités », les « fonctionnements » et les « capacités » (Ambapour, 2006). Les « commodités » correspondent à l'ensemble des biens et services et possèdent la caractéristique de rendre possible les « fonctionnements », qui prennent en compte les accomplissements des individus, c'est-à-dire ce qu'ils « sont » et ce qu'ils « font » avec leurs ressources. Quant aux « capacités », elles correspondent à l'ensemble des opportunités qui se présentent à une personne et parmi lesquelles elle peut choisir : ce sont les différentes combinaisons de fonctionnements qu'une personne peut réaliser. Ainsi, cette approche permet d'aborder la pauvreté en la considérant comme le résultat d'une incapacité à saisir les opportunités qui se présentent en raison d'un manque de capacités résultant d'une santé déficiente, d'une

éducation insuffisante, de déséquilibres nutritionnels, etc. Les stratégies de réduction de la pauvreté ici sur le renforcement des capacités humaines.

De nombreux travaux (à identifier dans mes papiers) ont utilisé cette approche par les capacités pour estimer le niveau de pauvreté dans différents pays du tiers monde. Malgré l'utilisation grandissante de cette approche, de nombreux auteurs ont souligné l'importance d'une analyse des interactions entre la pauvreté monétaire et la pauvreté non-monétaire. Kanbur et Squire (1999) soulignent une corrélation importante entre ces deux approches de la pauvreté à travers leurs différentes dimensions, telles que le revenu ou les dépenses de consommation, la santé, la longévité, l'éducation, la vulnérabilité, l'absence de pouvoir et de manque de voix.

Ces deux approches continuent de coexister malgré l'intérêt croissant de l'approche multidimensionnelle. L'approfondissement de l'approche non-monétaire de la pauvreté a conduit à la prise en compte d'une multitude de dimensions, dont la mesure et l'agrégation en un indice représentatif sont l'objet d'approches différentes.

2.1.3. Mesures multidimensionnelles de la pauvreté non-monétaire

Dans la littérature, deux grandes approches de mesures multidimensionnelles de la pauvreté non-monétaires peuvent être dégagées : il s'agit de l'approche non axiomatique et de l'approche axiomatique.

2.1.3.1- Approches non axiomatiques de la pauvreté non-monétaire.

A partir des indicateurs de base de la pauvreté, nous pouvons construire des indices composites de pauvreté qui sont décomposables en sous-groupes ou en fonction d'attributs spécifiques (Bourguignon et Chakravarty, 2002; Chakravarty, Mukherjee et Ranade, 1998). Mais, en ligne avec nos objectifs, les indicateurs composites doivent être construits de manière à convertir les réponses d'un individu en une valeur numérique. L'approche non axiomatique repose sur la prise en compte des indicateurs de bien-être agrégés ou des indicateurs reflétant les niveaux individuels. Cette approche a été suivie par Adams et Page (2001), qui en utilisant les données de la Banque Mondiale sur les pays de la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, concluent qu'il n'existe pas de relation claire entre la réduction de la pauvreté monétaire et l'amélioration des autres dimensions de bien-être. La

comparaison entre ces pays ne peut donc se faire si tous ces indicateurs ne sont pas agrégés en un seul indice synthétique.

Le rapport de développement humain du PNUD (1997) affirme qu'il serait mieux de proposer une nouvelle mesure de pauvreté qui prend en compte d'autres indicateurs de bien-être dans la mesure où le manque de revenu ne fournit qu'une image partielle des multiples causes qui agissent sur le niveau de bien-être des individus. C'est ainsi que l'indice de pauvreté humaine (IPH) a été proposé par Anand et Sen (1997). Cet indice est obtenu à partir de trois indices que sont : IPH_1 qui renseigne sur la privation de vivre longtemps et représente le pourcentage des individus ayant une espérance de vie inférieure à 40 ans, IPH_2 qui synthétise les difficultés d'accès à l'éducation et à la communication et représente le pourcentage de la population adulte illettrée et enfin, IPH_3 qui est un aspect matériel du bien-être et représente la moyenne arithmétique de la proportion de la population ayant accès aux services de santé ($IPH_{3,1}$), à l'eau potable ($IPH_{3,2}$) et le pourcentage des enfants de moins de 5 ans souffrant de la malnutrition ($IPH_{3,3}$). Un autre indicateur appelé indice de développement humain (IDH) a été aussi développé. Il est obtenu par la moyenne arithmétique de l'espérance de vie, l'indice du niveau d'instruction et l'indice du produit intérieur brut (PIB).

Ces indices de par leur construction, ne tiennent pas compte de la dimension monétaire de la pauvreté. Et malgré leur caractère non-monétaire, ils n'ont pas permis de régler le problème de choix des composantes, de la pondération, des méthodes d'agrégation et des règles d'estimation (Batana, 2007).

D'autres auteurs tels que Morris (1979) avec son indice de qualité de vie (PQLI) et Collicelli et Valerii (2001), qui ont utilisés différents indices agrégé, ont eu des difficultés pour traiter respectivement le problème de pondération et celui de double compte au niveau des composantes utilisées (Koloma, 2008). Les mesures alternatives qui en ont découlé, reposent sur la considération des données individuelles en tant qu'approximation du niveau de bien-être des individus. Les travaux de Smededing et *al.* (1993), Klasen (2000), Pradhan et Ravallion (2000) constituent des références. Ces approches ne permettent pas toutefois de rendre compte des privations des individus ou des ménages ayant des problèmes d'accès à certains services publics.

2.1.3.2- Approches axiomatiques de la pauvreté non-monnaire.

L'approche axiomatique de la pauvreté a été lancée par Sen (1976, 1983) avec une application anticipée notable par Foster, Greer et Thorbecke (1984). Elle regroupe les mesures de pauvreté respectant un ensemble d'axiomes. La plupart des approches utilisées suggèrent que les pondérations attribuées aux indicateurs doivent varier en fonction de leur contribution au bien-être. C'est ainsi qu'on distingue :

L'approche d'entropie, également appelée l'approche paramétrique car elle est basée sur l'optimisation d'une fonction d'entropie, qui a été utilisée dans la théorie statistique de l'information. Elle a inspiré Maasoumi (1999) de proposer un indice composite optimal qui minimise une somme pondérée des différences par paires. Les poids appliqués aux fonctions ont été critiqués parce que si la fonction d'entropie ne reflète pas l'information contenue dans la base de données, ils sont biaisés (Asselin, 2002).

L'approche des ensembles flous qui définit l'indice de privation des ménages comme une moyenne pondérée des taux de privation. Les coefficients de pondération sont dans une relation inverse avec la fréquence de la privation de telle manière que moins les ménages sont privés d'un bien, plus élevé est le poids attribué à l'indicateur mesurant la propriété de ladite possession (Costa 2005; Kojo et al 2007 ; Mussard et Alperin, 2005). Ces pondérations sont intuitives et exogène de la base de données. En outre, un seuil doit être fixé pour les indicateurs de la pauvreté afin de calculer l'indicateur de privation qui pourrait être risqué.

L'approche d'inertie qui est une approche non-paramétrique selon laquelle tous les poids sont endogènes à la base de données à partir de laquelle ils sont déterminés par les règles statistiques. L'approche repose en fait sur un ensemble de méthodes statistiques qui visent à résumer l'information contenue dans une base de données par un petit nombre de facteurs ou variables composites ou même variables latentes. Ainsi, l'idée qui sous-tend cette approche réside dans la théorie des capacités où la pauvreté est un concept et, par conséquent, non observables. Il ne peut être capturé par des variables de mesure ou des indicateurs (Krishnakumar, 2005). Selon la nature des variables et les objectifs poursuivis dans une étude, on peut appliquer les techniques d'analyse factorielles telles que l'analyse en composantes principales (ACP), l'analyse canonique généralisée (ACG) et l'analyse des correspondances multiples (ACM) (Koloma, 2008). Ces trois types d'analyses utilisent la distance euclidienne dans leur algorithme de recherche axes factoriels.

La difficulté qui se pose au niveau de ces méthodes est liée à l'identification des pauvres. On distingue deux approches : l'approche unioniste, qui définit une personne comme multidimensionnellement pauvre si elle est privée dans au moins une dimension. Cependant, le nombre de pauvres, avec ce critère, augmente quand le nombre de dimensions considérées augmente. Ce qui peut amener à une surestimation de la pauvreté quand le nombre de dimensions est grand. Quant à la deuxième approche, dénommée l'approche d'intersection, elle définit une personne comme multidimensionnellement pauvre si elle est privée dans toutes les dimensions. Contrairement à l'approche unioniste, celle-ci conduit à une sous-estimation de la pauvreté quand le nombre de dimensions est large (Atkinson et *al*, 2002 ; Bourguignon et Chakravarty, 2003; Duclos, Sahn et Younger, 2001).

Par rapport à ces deux approches, Alkire et Foster (2007, 2010) proposent une approche intermédiaire plus inclusive qui identifie une personne comme multidimensionnellement pauvre si elle est privée par rapport à un ensemble de dimensions qui représente un état intermédiaire entre la privation mesurée par rapport à l'approche d'union et la privation mesurée par l'approche d'intersection. Dans le cadre de cette approche, la mesure de la pauvreté se fait en deux étapes : la première est l'identification, qui définit les critères permettant de distinguer si une personne est pauvre ou pas, la deuxième est l'agrégation, qui agrège les données sur les pauvres pour obtenir un indice globale de la pauvreté (Sen, 1976).

L'approche d'Alkire et Foster (2007, 2009) fait partie des mesures récemment développées visant à représenter les privations basiques et les manques dont souffrent simultanément la population. La mesure résultant de cette approche, intitulée indice de la pauvreté multidimensionnelle (MPI), reflète à la fois l'incidence et l'intensité des privations et manques multidimensionnels. De par son cadre méthodologique, cette approche a le mérite de pouvoir donner une représentation exhaustive des individus vivant dans la pauvreté selon leurs caractéristiques démographiques et socioéconomiques. Tel portrait permettrait, entre autres, d'assurer un meilleur ciblage des actions et programmes de lutte contre la précarité et la pauvreté.

2.2. Quelques études sur l'analyse multidimensionnelle de pauvreté au Bénin.

En dehors des études pionnières (Lachaud, 1994 ; Tovo, 1995) et celles réalisées par des institutions de références (PNUD, MIMAP et INSAE), d'autres travaux récents se sont intéressés à l'approche multidimensionnelle de la pauvreté au Bénin. C'est ainsi que Ahoey

et Vodounou (2001) ont étudié la pauvreté multidimensionnelle et la santé de l'enfant au Bénin par la mise en évidence sur la base des analyses de régression, les déterminants de la santé de l'enfant en exploitant les données de l'enquête démographique et de santé de 2001. Il en ressort que l'éducation de la mère, le niveau de vie du ménage et l'existence d'infrastructures de soins de santé sont des facteurs qui contribuent fortement à la réduction du risque pour un enfant d'avoir un retard de croissance et plus généralement à la prévention des problèmes de malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans. Dans la même logique, Médédji et Djossou (2007) se sont intéressés aux différentes facettes de la pauvreté au Bénin. Les résultats de leur étude montrent la prédominance de la pauvreté non monétaire et le faible recoupement entre les différentes formes de pauvreté, ce qui confirme la nature multidimensionnelle de la pauvreté au Bénin. La caractérisation des populations pauvres suivant les différentes formes de pauvreté montre par ailleurs des profils différenciés.

Par ailleurs, Hodonou et *al.* (2008) ont étudié la dynamique de la pauvreté au Bénin en utilisant l'approche par le processus Markovien. Leur objectif est d'analyser les mouvements d'entrée et de sortie de la pauvreté. Il ressort de leur étude, une forte transition entre les états de bien-être. En particulier, il y a plus d'entrées que de sorties de la pauvreté entre 2006 et 2007. En outre, les résultats montrent que le changement de régime d'un état de bien-être élevé à un état de bien-être inférieur est plus rapide que le changement de régime d'un état inférieur vers un état supérieur. Aussi, la durée de renouvellement est la plus faible pour les ménages riches et les extrêmes pauvres. Quant aux déterminants des états de bien-être, ils sont notamment relatifs au niveau de bien-être de départ, aux dotations en capital humain et physique, à la situation sur le marché du travail, à la zone de résidence et à la composition du ménage.

De même, en analysant la pauvreté et ses interactions avec la mise en œuvre des pratiques agricoles de conservation de l'environnement dans le plateau Adja au Sud-ouest du Bénin, Hougbo (2008) a trouvé que les pratiques agricoles de conservation (PAC) et principalement les technologies de jachère améliorée, améliorent la probabilité des ménages pauvres de sortir de la pauvreté et celle des ménages non pauvres de conserver leur niveau de vie et que l'intensité moyenne de la mise en œuvre des PAC des ménages non pauvres est significativement supérieure à celle des ménages pauvres : 0,506 contre 0,282. Il a aussi trouvé que la pauvreté sur le plateau d'Adja est à dominance transitoire (36,9%), mais le taux de pauvreté chronique est aussi élevé et atteint 28,7% et que la forme de pauvreté dépend de la localisation géographique, du sexe du chef de ménage et du nombre de champs possédés

par le ménage. Enfin, il trouve que l'intensité moyenne de la mise en œuvre des PAC est significativement plus basse chez les ménages pauvres chroniques que chez les ménages pauvres transitoires et que la diminution des indices de pauvreté sur le plateau Adja sur la période 2000-2007 s'est traduite par une augmentation significative de l'incidence de la mise en œuvre des PAC. Il conclut qu'il urge de réduire ou d'éliminer la pauvreté chronique pour permettre aux producteurs agricoles de développer une agriculture durable.

Toujours dans la dynamique d'identifier les politiques qui contribuent à la réduction de la pauvreté, Medjigbodo (2008) a analysé la contribution des infrastructures en matière de réduction de la pauvreté au Bénin. Il trouve que l'installation des infrastructures analysées sous plusieurs angles ne permet pas d'affirmer qu'elles participent efficacement à la lutte contre la pauvreté. Il a trouvé aussi que plusieurs zones géographiques comportant un grand nombre de ménages pauvres ne bénéficient pas des infrastructures de base et que la situation ne s'est pas améliorée de 1995 à 2000. Il a préconisé une amélioration des méthodes de planification des investissements pour un bon ciblage des pauvres dans la mise en place des infrastructures. Ce qui permettra non seulement de repérer les pauvres mais aussi d'identifier les besoins réels en infrastructures.

De plus, Hounkpodote (2009) a analysé multidimensionnellement la pauvreté au Bénin par l'approche des ensembles flous en utilisant les données de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages (EMICoV, 2006). Dans l'étude, onze dimensions ont été retenues à savoir : logement, équipement et actifs, accès à l'information, santé, hygiène, éducation, déplacement, sécurité financière, sécurité sociale, sécurité alimentaire et sécurité du travail. Il trouve que la pauvreté multidimensionnelle se situe à 53,9% avec des différences au niveau départemental, du milieu de résidence et du sexe du chef de ménage. Par ailleurs, la caractérisation des ménages selon leur degré de pauvreté montre des profils différenciés. Ce qui l'a amené à préconiser que les stratégies de réduction de la pauvreté ne peuvent reposer sur un instrument unique, ni porter sur un seul domaine, mais doivent recourir à un ensemble de mesures touchant ces différentes dimensions.

Enfin, Vodounou (2009) a étudié à partir des données issues du recensement général de la population et de l'habitation de 2002, les relations entre les variables sociodémographiques et la pauvreté avec un modèle fondé sur les caractéristiques d'habitation et les conditions de vie des ménages. L'analyse de ses résultats a mis en évidence l'effet différentiel des variables sociodémographiques et communautaires selon la strate géographique et a suggéré des

politiques sociales différenciées selon le département ou la commune. Les simulations de politiques montrent qu'une réduction de 50% de la proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable au niveau national se traduit par une réduction de l'incidence de la pauvreté de 21,5% dans les arrondissements ciblés, et de 27% dans les arrondissements non ciblés. La présente étude permet donc d'introduire dans l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle au Bénin, la méthodologie d'Alkire et Foster (2007).

Section 2 : Démarche méthodologique et données

Cette section passe en revue les différentes techniques utilisées pour analyser la pauvreté multidimensionnelle au Bénin et identifier certaines caractéristiques qui pourraient déterminer le degré de privation des ménages. Elle est subdivisée en deux paragraphes.

Paragraphe 1 : Méthode d'analyse de la pauvreté multidimensionnelle

Afin d'analyser multidimensionnellement la pauvreté au Bénin, nous utilisons l'approche Alkire et Foster (2007). Elle comprend deux étapes: une étape d'identification (ρ_k) qui identifie « qui est pauvre » en considérant la série de privations qu'ils subissent, et une étape d'agrégation qui génère un ensemble de mesures de la pauvreté (M_0) (basée sur les mesures FGT traditionnelles) qui peuvent être décomposées pour cibler les populations les plus pauvres et les dimensions dans lesquelles ils sont le plus privés. Il propose également deux mesures supplémentaires dans la même classe de mesures de pauvreté multidimensionnelle: l'écart ajusté de la pauvreté et la mesure de FGT ajusté, qui sont sensibles à la profondeur de la pauvreté dans chaque dimension, et l'inégalité parmi les pauvres.

1.1. Notation

Soit $y = [y_{ij}]$ la matrice $n \times d$ des accomplissements, où n représente le nombre d'individus, d le nombre de dimensions et $y_{ij} \geq 0$ est l'accomplissement de l'individu $i = 1, 2, \dots, n$ dans la dimension $j = 1, 2, \dots, d$. Chaque vecteur ligne $y_{i\bullet} = y_{i1}, y_{i2}, \dots, y_{id}$ liste les accomplissements de l'individu i dans chaque dimension tandis que chaque vecteur colonne $y_{\bullet j} = y_{1j}, y_{2j}, \dots, y_{nj}$ donne la distribution des accomplissements dans la dimension j pour tous les individus. Soit $z_j > 0$ le seuil de privation en dessous duquel un individu est considéré comme privé en dimension j et soit z le vecteur ligne des seuils de privations.

L'expression $|v|$ dénote la somme de tous les éléments d'un vecteur ou matrice v et $\mu(v)$ représente la moyenne de v .

Pour une matrice d'accomplissements y donnée, il est possible de définir une matrice des privations $g^0 = [g_{ij}^0]$ dont l'élément type g_{ij}^0 est défini par $g_{ij}^0 = 1$ si $y_{ij} < z_j$ et $g_{ij}^0 = 0$ sinon. Ainsi, g^0 est la matrice $n \times d$ dont l' $ij^{\text{ième}}$ élément est 1 lorsque l'individu i est privé en dimension j et 0 sinon en fonction du seuil z_j de chaque dimension. De cette matrice, on peut construire un vecteur colonne c de l'intensité des privations, dont l' $i^{\text{ième}}$ entrée $c_i = |g_i^0|$ représente le nombre de privations subies par l'individu i .

1.2.Méthode d'identification

Suivant Alkire et Foster (2007), le vecteur c des intensités des privations est comparé à un seuil k pour identifier les pauvres avec $k = 1, 2, \dots, d$. Ainsi, la méthode d'identification ρ est définie comme $\rho_k(y_i, z) = 1$ chaque fois que $c_i \geq k$ et $\rho_k(y_i, z) = 0$ chaque fois que $c_i < k$. Finalement, l'ensemble des individus qui sont multidimensionnellement pauvres est défini comme $z_k = \{i : \rho_k(y_i, z)\}$. En d'autres termes, la méthode identifie comme pauvre tout individu privé d'au moins k dimensions. Alkire et Foster (2007) attribue ρ_k à une « méthode d'identification à seuil double » car elle applique d'abord un seuil de privations z_j au niveau des dimensions pour identifier qui est privé ou non dans chaque dimension puis le seuil de pauvreté k pour l'ensemble des dimensions pour identifier qui peut être considéré comme pauvre multidimensionnellement.

La décision relative au seuil de pauvreté sur l'ensemble des dimensions dépend de divers facteurs, y compris le nombre et le type d'indicateurs impliqués dans l'analyse. La méthode (AF) formule plus explicitement la méthode à seuil double et permet de comparer les résultats en fonctions de différentes valeurs du seuil afin de procéder à une analyse de sensibilité.

1.3.Mesure de la pauvreté multidimensionnelle

La première mesure à prendre en considération est le taux d'incidence de la pauvreté multidimensionnelle ou le pourcentage d'individus pauvres. Le taux d'incidence $H = H(y, z)$ est défini par :

$$H = \frac{q}{n} \quad (1)$$

Où $q = q(y, z)$ est le nombre d'individus dans l'ensemble z_k comme identifié par la méthode à seuil double ρ_k . Alkire et Foster (2007) ont proposé une mesure de l'incidence qui est ajustée par le nombre moyen de privations subies par les pauvres. A cette fin, un vecteur censuré de comptage de privations c_k est défini de sorte que $c_i(k) = c_i$ si $c_i \geq k$ et $c_i(k) = 0$ si $c_i < k$. Ainsi, $\frac{c_i(k)}{d}$ représente les privations possibles communes subies par un individu pauvre i et donc la quote-part moyenne des privations des pauvres est donnée par :

$$A = \left| \frac{c(k)}{qd} \right| \quad (2)$$

A représente l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle. Ceci est différent de Delamonica et Minujin (2007) qui proposent de mesurer les privations moyennes dans l'ensemble de la population plutôt que sur ceux qui sont identifiés comme pauvres. En se focalisant sur les pauvres, la méthode (AF) permet de calculer un taux d'incidence de la pauvreté ajusté qui satisfait les propriétés de décomposabilité. Le taux d'incidence ajusté $M_0 = M_0(y, z)$ est donné par :

$$M_0 = HA \quad (3)$$

Ce taux ajusté satisfait clairement la monotonie dimensionnelle puisque M_0 augmente quand un individu pauvre est privé d'une dimension supplémentaire. Une propriété intéressante de M_0 est qu'elle peut être décomposée en sous-groupe de la population. La décomposition est obtenue par :

$$M_0(x, y, z) = \frac{n(x)}{n(x, y)} M_0(x, z) + \frac{n(y)}{n(x, y)} M_0(y, z) \quad (4)$$

Où x et y sont la distribution des deux sous-groupes, (x, y) est la distribution obtenue en fusionnant les deux, $n(x)$ le nombre d'individus en x , $n(y)$ le nombre d'individus en y et $n(x, y)$ le nombre d'individus en (x, y) . Cette décomposition peut être étendue à un certain nombre de sous-groupes. Il est également possible de ventiler M_0 de manière à identifier la

contribution de chaque dimension j . Une fois l'étape d'identification réalisée, une matrice de privations censurée $g^0(k)$ est définie dont l'élément type est défini par $g_{ij}^0(k) = g_{ij}^0$ pour tout i satisfaisant $c_i \geq k$ et $g_{ij}^0(k) = 0$ pour i avec $c_i < k$. Ainsi, $M_0(y, z)$ peut être ventilée par dimension comme :

$$M_0(y, z) = \frac{\sum_j \mu(g_{0j}^0(k))}{d} \quad (5)$$

En conséquence, $\frac{1}{d} \mu(g_{0j}^0(k))$ peut être interprété comme la contribution post-identification

de la dimension j à la pauvreté multidimensionnelle globale.

1.4. Dimensions, seuils de privations et pondération

L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) est construit à l'aide de 9 indicateurs. Les indicateurs ainsi que les seuils de privations sont résumés dans le tableau 1. Un défi dans la construction d'indices de pauvreté multidimensionnelle est le choix des pondérations. Les poids déterminent l'intensité avec laquelle une variable choisie contribue à expliquer la pauvreté. Par conséquent, différents poids peuvent être affectés à chaque attribut. Les principales méthodes de pondération proposées dans la littérature comprennent des poids égaux, poids basés sur la fréquence, des poids statistiques multivariés (par exemple l'analyse en composantes principales (Rahman et al. 2005; Ram, 1982; Slottje, 1991), l'analyse en correspondances multiples), poids basés sur la régression et les poids normatifs (Decancq et Lugo, 2008). Aucune de ces méthodes n'a été prouvée meilleure, et la plupart des approches de mesure de la pauvreté ne fournissent pas de méthodes appropriées pour résoudre le problème de la pondération. Au lieu de cela, elles donnent la latitude pour attribuer des pondérations à chaque dimension de façon normative (Batana, 2008). La prudence est aussi avancée sur les arbitrages qui en découlent en utilisant différentes méthodes de pondération et de la nécessité des tests de robustesse afin de déterminer l'impact de la valeur spécifique de poids sur les indices de pauvreté (Adetola et Oloufemi, 2012).

L'approche la plus couramment utilisée est la pondération égale (Decancq et Lugo, 2008). Bien que pratique, la pondération égale est loin d'être sans controverse (Decancq et Lugo, 2008 ; Alkire et Foster, 2007). Selon Atkinson (2003), un poids égal est un système de

pondération normatif arbitraire qui est approprié dans certaines mais pas dans toutes les situations. Ainsi, dans le cadre de ce travail, chaque dimension a une pondération égale aux autres. Toutes ces informations sont résumées dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau n°2 : Dimensions, indicateurs, seuils et pondérations de l'IPM

Dimension	Indicateur	Privé si	Poids relatifs	Lié à...
Education	Années de scolarité	Aucun membre de la famille n'a accompli cinq ans de scolarité	1/6	OMD2
	Enfants inscrits	Un enfant en âge d'aller à l'école n'est pas scolarisé pendant les huit premières années	1/6	OMD2
Santé	Nutrition	N'importe quel membre du ménage pour lequel nous disposons de données sur la nutrition est mal nourri*	1/3	OMD1
Niveau de vie	Electricité	Le ménage n'a pas d'électricité	1/18	
	Eau	Le ménage n'a pas accès à l'eau potable (selon les lignes directrices OMD) ou l'eau propre est à plus de 30 Minutes en marchant de la maison.	1/18	OMD7
	Toilettes	Le ménage n'a pas accès à un système d'assainissement adapté (selon les lignes directrices OMD) ou si le ménage partage ses toilettes avec d'autres.	1/18	OMD7
	Combustibles de cuisine	Le ménage cuisine avec du fumier, de bois ou de charbon de bois.	1/18	OMD7
	Nature du sol	Le sol de son logement est en terre battue, en sable ou sale.	1/18	
	Détention de biens	Le ménage possède au plus un: radio, télévision, téléphone, vélo, moto ou un réfrigérateur, et ne possède pas de voiture ou un camion.	1/18	OMD7

Remarque: l'OMD 1 est Réduire l'extrême pauvreté et la faim, l'OMD 2 est l'éducation primaire universelle, l'OMD 4 est Réduire la mortalité infantile, l'OMD 7 Assurer un environnement durable.

* Les adultes sont considérés comme souffrant de malnutrition si leur IMC est inférieur à 18,5. Les enfants sont considérés comme souffrant de malnutrition si leur z-score poids-pour-âge est inférieur de deux écarts-types à la médiane de la population de référence.

Source : Alkire et Santos (2010).

Seuil de pauvreté : Une fois identifiées les personnes souffrant de privations dans chacun des indicateurs, l'étape suivante consiste à déterminer qui est multidimensionnellement pauvre. Cela dépend du total pondéré des privations de chacun. Une personne n'est pas multidimensionnellement pauvre si elle souffre d'une seule privation. Une privation n'indique pas nécessairement que la personne est pauvre. Nous devons donc fixer un deuxième seuil, le « seuil de pauvreté » k . Dans le cas de l'IPM, $k = 3$ et nous avons neuf indicateurs de sorte que chaque personne est identifiée comme multidimensionnellement pauvre si et seulement si elle souffre d'une privation dans au moins 30 % des indicateurs pondérés. Dès que le seuil de pauvreté k exige une privation dans plus d'un seul indicateur, il y aura des personnes qui, malgré de réelles privations, ne seront pas considérées comme multidimensionnellement pauvres, tout simplement parce que le total des privations pondérées est inférieur au seuil de pauvreté k .

Paragraphe 2 : Estimation économétrique du modèle d'analyse de la pauvreté et données

Les indices de pauvreté multidimensionnelle que nous avons calculés sont utilisés comme variable expliquée dans le modèle d'identification des facteurs qui déterminent les niveaux de privations des ménages. Ces indices étant des valeurs comprises entre zéro (0) et un (1), nous utilisons le modèle de régression linéaire généralisé (GLM) pour identifier les facteurs explicatifs des privations des ménages. Ce choix est fondé sur le fait que les indices de pauvreté constituent des proportions.

L'étude a utilisé des données secondaires provenant principalement des données de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) recueillies par l'INSAE en 2011-2012. Les données de l'enquête EDS sont des données nationales représentatives et elles fournissent des informations sur le bien-être des individus dans les ménages.

CHAPITRE 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Ce chapitre comporte deux paragraphes. Le premier paragraphe aborde l'analyse descriptive de la pauvreté et le second est consacré à l'estimation du modèle économétrique, à l'analyse des résultats et à la vérification des hypothèses.

SECTION 1 : Analyse descriptive des ménages du Bénin et estimation des indices de pauvreté multidimensionnelle

Paragraphe 1 : Analyse descriptive des ménages

Cette partie présente les caractéristiques socio-économiques des ménages au Bénin. L'âge et le sexe du chef de ménage, le milieu de résidence et la taille du ménage sont les caractéristiques considérées. Les détails se présentent comme suit:

1.1- Age du chef de ménage

Le tableau 3 ci-dessous présente les classes d'âge en année du chef de ménage. Les chefs du ménage du Bénin de la classe d'âge 25-39 ont le pourcentage plus élevé, soit 43,16% avec un effectif de 5616 sur le nombre total de ménages de l'échantillon. Ils sont suivis des chefs de ménage de la classe 40-54 avec un pourcentage de 34,98%, puis ceux de la classe 55-69 avec un pourcentage de 13,11%. Les chefs de ménage ayant moins de 25 ans et ceux de la classe 70-95 ont le pourcentage le plus faible, soit respectivement 3,83% et 4,91%. L'âge moyen du chef de ménage dans notre échantillon est 44,12 ans.

Tableau n°3 : Distribution des chefs de ménage par âge

Age du chef de ménage (année)	Fréquence	Pourcentage (%)
Moins de 25	499	3,83
25-39	5616	43,16
40-54	4552	34,98
55-69	1706	13,11
70-95	639	4,91
Total	13012	100,00

Source : Nos calculs à partir des données de l'EDS 2011-2012

1.2- Sexe du chef de ménage

Le tableau 4 suivant montre que les ménages dirigés par les hommes font plus de quatre fois ceux dirigés par les femmes avec 80,14% et 19,86% respectivement.

Tableau n°4 : Distribution des chefs de ménage par sexe

Sexe du chef de ménage	Fréquence	Pourcentage (%)
Masculin	10428	80,14
Féminin	2584	19,86
Total	13012	100,00

Source : Nos calculs à partir des données de l'EDS 2011-2012

1.3- Milieu de résidence des ménages

Le tableau 5 montre que 41,73% des ménages de notre échantillon vivent en milieu urbain, soit un effectif de 5430 contre 58,27% en milieu rural avec un effectif de 7582.

Tableau n°5 : Distribution des ménages par milieu de résidence

Milieu de résidence	Fréquence	Pourcentage (%)
Urbain	5430	41,73
Rural	7582	58,27
Total	13012	100,00

Source : Nos calculs à partir des données de l'EDS 2011-2012

1.4- Taille des ménages

Le tableau 6 présente les effectifs des membres des ménages au Bénin. Les ménages ayant un effectif de 5 à 7 membres ont le pourcentage plus élevé, soit 42,41% avec un effectif de 5519 sur le nombre total de ménages de l'échantillon. Ceci montre que les ménages sont en général de grande taille au Bénin. Ils sont suivis des ménages ayant de 3 à 4 membres avec un pourcentage de 29,63%. Les ménages ayant moins de 3 membres ont le pourcentage le plus faible, soit 6,69%.

Tableau n°6 : Distribution des ménages par taille

Taille du ménage	Fréquence	Pourcentage (%)
Moins de 3	870	6,69
3-4	3855	29,63
5-7	5519	42,41
8 et plus	2768	21,27
Total	13012	100,00

Source : Nos calculs à partir des données de l'EDS 2011-2012

Paragraphe 2 : Estimations de la pauvreté des ménages et décomposition suivant les caractéristiques des ménages

Les estimations de pauvreté multidimensionnelle sont basées sur trois dimensions : l'éducation, la santé et le niveau de vie à travers neuf indicateurs. Les estimations des privations subies par les ménages dans ces dimensions ont été faites avec une pondération égale. Un deuxième seuil k , représentant le nombre d'indicateurs dans lesquels un ménage doit être privé pour être considéré comme pauvre, est défini.

L'indice de pauvreté estimé selon la valeur du seuil k est présenté dans le tableau 7 ci-dessous. On observe à partir de ce tableau que les mesures de la pauvreté diminuent avec le niveau de k . Ceci est conforme avec les conclusions de Batana (2008) ; Alkire (2010) ; Adetola et Olufemi (2012). Lorsque le nombre de privations subies par les ménages k est égal à 1, le taux d'incidence H est de 99,9% ; de 88,1% pour $k=3$; de 63,1% pour $k=5$ et de 23,5% pour $k=7$. Ce résultat est supérieur à celui de 72% trouvé par Alkire (2010) en utilisant les données EDS 2006 et prenant comme seuil de pauvreté 30% avec une pondération égale. Ce qui nous amène à dire que le taux d'incidence a augmenté au Bénin entre 2006 et 2012.

Le taux d'incidence ajusté suggère également que 58,1% ; 55% ; 44,9% et 18,5%, respectivement pour $k=1$, $k=3$, $k=5$ et $k=7$, des ménages multidimensionnellement sont pauvres. Ce taux est différent, à la limite supérieure à celui de 41,2% trouvé par Alkire (2010) pour $k=3$ et celui de 53,9% trouvé par Hounkpodote (2009) en utilisant les données de l'EMICoV 2006. Cela ne fait que confirmer une augmentation de la pauvreté multidimensionnelle au Bénin entre 2006 et 2012. Toutefois, un résultat similaire a été obtenu pour les ménages de l'Inde où 60% des ménages sont multidimensionnellement pauvres pour $k=3$ (Alkire et Seth, 2008). Ataguba et *al.* (2011) ainsi que Koloma (2008) ont quant à eux

trouvé des résultats légèrement différents pour les ménages respectivement à Nsukka au Nigéria et au Mali avec entre 70% et 78% pour $k=3$.

L'intensité de la pauvreté montre que la proportion de dimensions dans lesquelles les pauvres sont privés augmente avec k . Bien que l'indice de pauvreté multidimensionnel (IPM) des ménages diminue, parce que le nombre de ménages pauvres diminue, l'intensité de la pauvreté entre les pauvres augmente. Ceci est en droite ligne avec les conclusions d'Alkire et *al.* (2011) où ils affirment qu'en Lesotho, Kenya et Nigéria, la réduction de l'indice de pauvreté multidimensionnelle est due plus qu'à la réduction de l'incidence qu'à la réduction en intensité de la pauvreté.

Tableau 7 : Indices de pauvreté multidimensionnelle

(k)	$(M_0 = H \times A)$	(H)	(A)	Privation moyenne
1	0,581	0,999	0,582	5,238
2	0,581	0,998	0,583	5,247
3	0,55	0,881	0,625	5,625
4	0,499	0,741	0,674	6,066
5	0,449	0,631	0,712	6,408
6	0,365	0,492	0,743	6,687
7	0,185	0,235	0,79	7,11

Source : Nos calculs à partir des données EDS 2011-2012

a. Décomposition des indices de pauvreté par département

Les résultats du tableau 8 montrent que le département le Coufo a le taux de pauvreté multidimensionnelle le plus élevé quel que soit le seuil de pauvreté considéré, allant de 66,4% à 30,2%. Ce département est suivi par celui de l'Alibori (entre 64,2% et 34,9%) et l'Atacora à l'exception du cas $k=7$ où le Couffo vient en troisième position. Le département du littoral enregistre les taux de pauvreté multidimensionnelle les plus faibles quel que soit la valeur de k . Il est suivi de l'Ouémé. Ces résultats sont en partie conformes avec ceux trouvés par Hounkpodote (2009). Il est cependant difficile de classer les régions à tous les seuils possibles (Kabubo et *al.* 2011).

Tableau n°8: Décomposition des indices de pauvreté multidimensionnelle par région

Seuil de pauvreté	K=1			K=3			K=5			K=7		
	M ₀	H	A	M ₀	H	A	M ₀	H	A	M ₀	H	A
Région												
Alibori	0,642	1	0,642	0,638	0,989	0,646	0,472	0,623	0,758	0,349	0,439	0,795
Atacora	0,639	1	0,639	0,632	0,973	0,65	0,503	0,669	0,753	0,302	0,384	0,791
Atlantique	0,562	0,998	0,564	0,522	0,845	0,618	0,426	0,605	0,705	0,157	0,199	0,789
Borgou	0,598	1	0,598	0,575	0,918	0,627	0,449	0,615	0,731	0,245	0,309	0,795
Collines	0,592	1	0,592	0,57	0,95	0,608	0,446	0,618	0,723	0,162	0,206	0,788
Couffo	0,664	1	0,664	0,658	0,982	0,671	0,576	0,782	0,737	0,302	0,384	0,788
Donga	0,63	1	0,63	0,62	0,967	0,642	0,509	0,695	0,733	0,229	0,288	0,797
Littoral	0,453	0,997	0,455	0,359	0,627	0,573	0,325	0,533	0,61	0	0,001	0,777
Mono	0,604	1	0,604	0,589	0,949	0,621	0,45	0,617	0,73	0,23	0,292	0,789
Ouémé	0,567	1	0,567	0,521	0,865	0,615	0,438	0,628	0,699	0,132	0,168	0,787
Plateau	0,609	1	0,609	0,599	0,964	0,622	0,459	0,622	0,739	0,242	0,308	0,788
Zou	0,621	1	0,621	0,603	0,937	0,644	0,511	0,712	0,719	0,2	0,255	0,788

Source : Nos calculs à partir des données EDS 2011-2012

b. Décomposition des indices de pauvreté selon l'âge du chef de ménage

La décomposition selon l'âge du chef de ménage des indices de pauvreté, présentée dans le tableau 9, montre que les ménages dont les chefs ont moins de 25 ans et ceux dont l'âge est compris entre 55 et 69 ans constituent les groupes qui comptent plus de pauvre avec respectivement 59,5% et 59,1% pour k=1. Ceci pourrait s'expliquer par la presque inactivité de ces groupes d'âge au sein de la population des ménages. Ces résultats sont en droite ligne avec ceux trouvés par Hounkpodote (2009).

Tableau n°9 : Décomposition des indices de pauvreté multidimensionnelle par âge du chef de ménage

Seuil de pauvreté	K=1			K=3			K=5			K=7		
	M ₀	H	A	M ₀	H	A	M ₀	H	A	M ₀	H	A
Age du chef de ménage (année)												
Moins de 25	0,595	0,985	0,605	0,58	0,91	0,638	0,477	0,663	0,72	0,215	0,272	0,791
[25 ; 39]	0,59	1	0,591	0,561	0,888	0,632	0,47	0,662	0,71	0,19	0,241	0,79
[40 ; 54]	0,565	1	0,565	0,53	0,87	0,61	0,412	0,579	0,712	0,17	0,216	0,79
[55 ; 69]	0,591	1	0,591	0,559	0,881	0,635	0,463	0,65	0,713	0,194	0,246	0,792
70 et plus	0,59	1	0,59	0,56	0,886	0,633	0,468	0,659	0,711	0,193	0,245	0,789

Source : Nos calculs à partir des données EDS 2011-2012

c. Décomposition des indices de pauvreté par sexe du chef de ménage

La décomposition de la pauvreté selon le sexe montre que le groupe des chefs de ménage hommes comptent plus de pauvres que le groupe des femmes chefs de ménage pour les

différents seuils de pauvreté. Les indices de pauvreté par sexe sont présentés dans le tableau 10. Nous constatons que 58,9% des ménages dirigés par un chef homme sont multidimensionnellement pauvres contre 55,2% chez ceux dirigés par un chef femme à k=1. Ce taux est respectivement de 56% et 51,4% à k=3 ; de 45,6% et 41,8% à k=5 et de 20,3% et 11,6% à k=7. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus par Hounkpodote (2009) où respectivement 54,02% et 53,45% des ménages sont structurellement pauvres. Cette même tendance s’observe au niveau de l’intensité de la pauvreté qui est aussi plus élevée chez les ménages dont le chef est un homme.

Tableau n°10 : Décomposition des indices de pauvreté multidimensionnelle par sexe du chef de ménage

Seuil de pauvreté	K=1			K=3			K=5			K=7		
	M ₀	H	A	M ₀	H	A	M ₀	H	A	M ₀	H	A
Masculin	0,589	0,999	0,59	0,56	0,89	0,63	0,456	0,638	0,716	0,203	0,257	0,791
Féminin	0,552	0,997	0,554	0,514	0,85	0,605	0,418	0,605	0,692	0,116	0,148	0,787

Source Nos calculs à partir des données EDS 2011-2012

d- Décomposition des indices de pauvreté selon le milieu de résidence

A travers le tableau 11 ci-dessous, nous constatons que le milieu rural regorge plus de ménages pauvres que le milieu urbain. En effet, 63,8% des ménages vivants en milieu rural sont multidimensionnellement pauvres contre 51,2% des ménages vivants en milieu urbain à k=1. Ce taux est respectivement de 50,7% et 37,8% à k=5 puis respectivement de 28,1% et 8,6% à k=7. Ceci confirme bien les résultats des études antérieures qui ont montré que la pauvreté est beaucoup plus un phénomène rural qu’urbain, en particulier ceux de Hounkpodote (2009) et Santos et Ura (2008). La dernière étude réalisée sur la pauvreté au Bénin confirme ce résultat en montrant que la pauvreté est un phénomène qui sévit plus en milieu rural et quel que soit la forme de pauvreté considérée, plus de 39 % des personnes vivantes en milieu rural sont pauvres. La pauvreté en termes d’actifs montre que près de 44,3% de la population rurale est touchée par la pauvreté. Cette proportion est d’environ 25% pour le milieu urbain. Il faut noter que généralement les ménages qui vivent dans le milieu rural sont privés d’un nombre important de dimensions, ce qui les rend vulnérables.

Tableau n°11 : Décomposition des indices de pauvreté multidimensionnelle selon le milieu de résidence

Seuil de pauvreté	K=1			K=3			K=5			K=7		
	M ₀	H	A	M ₀	H	A	M ₀	H	A	M ₀	H	A
Milieu de résidence												
Urbain	0,512	0,998	0,514	0,451	0,762	0,593	0,378	0,572	0,662	0,068	0,086	0,791
Rural	0,638	1	0,638	0,33	0,98	0,646	0,507	0,68	0,746	0,281	0,356	0,79

Source Nos calculs à partir des données EDS 2011-2012

d. Contribution des dimensions à l'indice de pauvreté multidimensionnelle

La contribution relative des différentes dimensions à la pauvreté multidimensionnelle globale est présentée dans le tableau 12. Les résultats montrent que la dimension « nutrition » à la plus grande contribution avec « 30,1% à k=1. Elle est suivie par la dimension « année de scolarité » avec 30% à k=1, tandis que les ménages béninois ne sont pas privés en la dimension « Enfants inscrits ». Cela est dû aux mesures de gratuité de l'enseignement primaire et aux filles du premier cycle du secondaire ; et des politiques de sensibilisation des parents mises en œuvre par les autorités publiques ces dernières années. Les résultats similaires sont obtenus à k=3 ; k=5 et k=7. Ce constat implique que les indicateurs de nutrition des ménages devraient être une cible de politique pour réduire la pauvreté des ménages au Bénin.

Tableau n°12 : Contribution relative des dimensions à l'IPM

Dimensions	Années de scolarité	Enfants inscrits	Nutrition	Electricité	Eau	Toilettes	Combustibles de cuisine	Nature du sol	Détention de biens
K=1	0,3	0	0,301	0,056	0,019	0,063	0,097	0,032	0,102
K=3	0,287	0	0,342	0,063	0,021	0,07	0,092	0,036	0,087
K=5	0,236	0	0,474	0,047	0,016	0,052	0,073	0,027	0,072
K=7	0,211	0	0,423	0,069	0,031	0,069	0,07	0,059	0,066

Source : Estimations à partir des données EDS 2011-2012

SECTION 2 : Analyse économétrique des résultats, validation des hypothèses et recommandation

Paragraphe 1 : Estimation des déterminants de la pauvreté multidimensionnelle des ménages

Cette partie aborde l'estimation du modèle GLM des déterminants de la pauvreté multidimensionnelle.

Tableau n°13: Estimation des déterminants de la pauvreté des ménages

Indice de pauvreté multidimensionnelle	Coefficients
Age du chef de ménage	
Moins de 25	0.0163* (0.010)
25-39	0.0070 (0.007)
40-54	-0.0180*** (0.007)
55-69	0.0024 (0.007)
Sexe du chef de ménage	
Masculin	0.0190*** (0.004)
Quintiles de richesse	
Pauvre	-0.0198*** (0.004)
Moyen	-0.0620*** (0.004)
Riche	-0.0931*** (0.005)
Plus riche	-0.0832*** (0.006)
Milieu de résidence	
Urbain	-0.0166*** (0.003)
Taille de ménage	
Moins de 3 personnes	0.0005 (0.007)
3-4	0.0018 (0.004)
5-7	0.0057 (0.004)
Niveau d'éducation de chef de ménage	
Primaire ou rien	0.0058 (0.009)
Secondaire	0.0012 (0.009)
Supérieur	-0.0185 (0.011)
Situation matrimoniale de chef du ménage	
Jamais marié	0.0947 (0.069)
Marié	0.1077 (0.068)
Veuf	0.1181* (0.068)

Divorcé	0.0934 (0.068)
Constant	0.5547*** (0.069)
Observations	11,769
Pseudo R2	0,0632

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Nos estimations à partir des données EDS 2011-2012

2.1.1- Significativité globale du modèle

Le test de significativité globale permet de tester globalement la significativité de tous les coefficients estimés. C'est la probabilité associée à la statistique de Fisher qui permet de prendre la décision. Dans ce travail cette probabilité vaut 0,0000 (Prob>F =0,0000) (voir tableau 15) nettement inférieur à 1% ; ce qui veut dire que le modèle est globalement significatif.

2.1.2- Significativité individuelle des variables du modèle C'est le test Student qui permet de savoir si une variable est significative. Dans le tableau n°13 les coefficients significatifs sont marqués de :

- ✓ (***) pour un seuil de significativité de 1%
- ✓ (**) pour un seuil de significativité de 5%
- ✓ (*) pour un seuil de significativité de 10%

Les coefficients des variables «âge du chef de ménage de la classe d'âge 40-54 » et « âge du chef de ménage des moins de 25 ans» sont respectivement significatifs à 1% et 10% et sont respectivement négative et positive. Cependant, la variable « âge du chef de ménage des moins de 25 ans» est positivement corrélées avec la probabilité pour qu'un ménage soit pauvre tandis que la variable « âge du chef de ménage de la classe d'âge 40-54 » est négativement corrélée avec la probabilité qu'un ménage soit pauvre. Ceci confirme le fait que les chefs qui ont moins de 25ans n'ont pratiquement pas d'activité tandis que les chefs de ménage de la classe d'âge 40-54 sont en pleine activité (Hounkpodote, 2009).

S'agissant de la variable sexe du chef de ménage, elle influence à la hausse dans le cas d'un chef de ménage homme la probabilité que ce ménage soit plus pauvre comparativement à un ménage dirigé par une femme qui est la modalité de référence. Un ménage dirigé par un homme a une corrélation positive avec la probabilité que le ménage soit pauvre et significatif

à 1% dans le modèle. Ce résultat est contraire à celui trouvé par Adetola et Olufemi (2012), Hounkpodote (2009). Toutefois, ce résultat peut être justifié par le fait que les femmes sont plus accessibles aux transferts et aides et elles sont plus proches des membres du ménage. De plus, elles semblent mieux s'occuper de ces derniers comparativement aux hommes.

En ce qui concerne niveau de richesse, tous les coefficients des différentes catégories de richesse sont significatifs à 1%. Toutefois, elles sont négativement corrélées avec la probabilité pour qu'un ménage soit pauvre. Cela montre qu'au fur et à mesure que la richesse du ménage augmente (de la catégorie « plus pauvre » à la suivante), la probabilité qu'il soit pauvre diminue.

Le milieu de résidence des ménages influence significativement à 1% à la baisse la probabilité qu'un ménage soit pauvre lorsqu'on passe du milieu rural au milieu urbain. Cela signifie que la probabilité pour un ménage habitant le milieu urbain d'être pauvre diminue comparativement à son homologue habitant le milieu rural. En effet, le calcul des indices de pauvreté avait montré que 63,8% des ménages sont pauvres en milieu rural alors que ces ménages sont de 51,2% en milieu urbain à $k=1$. Ce résultat est conforme à ceux trouvés dans la littérature et en particulier par Hounkpodote (2009).

Pour ce qui concerne la situation matrimoniale, le coefficient de la variable « Veuf » est significatif au seuil de 10% et positif. Cela signifie que la probabilité pour qu'un chef de ménage soit pauvre augmente lorsqu'il est veuf.

Paragraphe 2 : Validation des hypothèses, limites et recommandations

a- Validation des hypothèses

D'après les résultats des tableaux n°8 ; 9 ; 10 et 11 l'indice de la pauvreté multidimensionnelle varie suivant les caractéristiques socio-économiques des ménages tels la région, l'âge, le sexe et milieu de résidence du chef de ménage. Donc l'hypothèse H_1 est validée.

D'après l'analyse des résultats de l'estimation des déterminants de la pauvreté (tableau n°13) l'Age, le sexe, le milieu de résidence, la situation matrimoniale du chef de ménage déterminent la pauvreté multidimensionnelle. Ce qui vient confirmer l'hypothèse H_2 .

b- Les limites de l'étude

Le présent travail est l'aboutissement de nombreuses recherches. Nous n'avons pas la prétention de présenter un document parfait ou d'avoir abordé tous les aspects du sujet car ayant été contraints à certaines limites au cours de nos recherches.

En effet, la qualité des données est une contrainte majeure. Les résultats obtenus ne sont que le reflet de ces données avec lesquelles nous avons travaillé.

L'approche par pondération égal peut générer des imperfections qui peuvent être corrigées par l'analyse en correspondance multiple (ACM). Les résultats peuvent varier dans le cas d'une étude basée sur plus de trois dimensions car notre étude est effectuée sur la base de trois (3) dimensions.

c- Recommandation

L'analyse multidimensionnelle de la pauvreté au Bénin par une approche basée sur l'approche par pondération égale d'Alkire et Foster a permis de construire et de procéder à une décomposition de l'indice global selon des sous-groupes des ménages et aussi selon les différentes dimensions retenues. Ceci a permis donc de voir la contribution des différentes dimensions à l'état de pauvreté et confirme que l'analyse de la pauvreté ne peut pas être réduite seulement à l'approche monétaire.

Ainsi, les politiques de réduction de la pauvreté ne peuvent reposer sur un instrument unique, ni porter sur un seul domaine mais doivent recourir à une variété de mesures touchant différentes dimensions. Il urge donc que les différentes recommandations suivantes soient prises en compte lors de l'élaboration des prochains Documents de Stratégies de Réduction de la pauvreté :

- ✓ La poursuite de la construction des logements sociaux aussi bien en milieu urbain que rural et la mise à la disposition prioritairement aux ménages les plus nécessiteux puisqu'une attention doit être portée à la dimension logement compte tenu des résultats obtenus lors du calcul des indices flous de pauvreté. Ceci permettra aussi la viabilisation des zones déshéritées en énergie électrique, eau, assainissement et communication ;
- ✓ Encourager la culture et l'accessibilité des produits alimentaires de grande consommation tels que le maïs, le riz, la tomate etc. pour les populations rurales et urbaines pour une bonne autosuffisance alimentaire. Ceci suppose donc que la mise en œuvre du Plan de Relance du secteur agricole soit effective et que le suivi des paysans soit effectué par les agents chargés de le faire ;

- ✓ Accélérer le vote des lois sur la politique foncière afin de permettre aux paysans ou autres opérateurs du secteur agricole de disposer des surfaces nécessaires pour la culture de différents produits ;
- ✓ Poursuivre la construction des infrastructures de base telles que les routes, les écoles, les hôpitaux surtout dans les localités les plus reculées afin de permettre aux populations d'avoir accès à ces services, ceci en rapport avec les dimensions santé et éducation. Par ailleurs, il faut que l'Etat décourage les parents qui ne veulent pas toujours envoyer leurs enfants à l'école en assurant les frais de scolarité, de fourniture scolaire et de cantine des enfants ;
- ✓ Poursuivre l'assainissement du climat des affaires à travers le code des investissements et la fiscalité afin de gagner la confiance des investisseurs et revoir le code du travail pour assurer un emploi aux chômeurs ;
- ✓ Enfin, il faut que l'accès au crédit des femmes et des jeunes soit une réalité dans toutes les localités du Bénin sans aucune discrimination. Ceci permettra le développement des petites entreprises et d'assurer l'auto emploi des jeunes.

CONCLUSION

Cette étude a consisté à évaluer l'incidence, l'intensité et les déterminants de la pauvreté des ménages au Bénin en adoptant l'approche d'Alkire et Foster de mesure de la pauvreté multidimensionnelle. L'étude a montré que les indices Alkire et Foster estimés dépendent du nombre de dimensions considérées, du système de pondération et que la mesure de la pauvreté diminue avec la valeur du seuil k. Les résultats montrent que les indicateurs de la dimension « Niveau de vie » sont ceux qui contribuent les plus à la pauvreté multidimensionnelle des ménages au Bénin. Ils sont suivis respectivement des dimensions « Education » et « détentions des biens ». L'indice de pauvreté multidimensionnelle des ménages est de 0,668 avec une contribution relative plus élevée du milieu rural à l'indice de pauvreté multidimensionnelle globale. Ce qui suggère que les efforts pour combattre la pauvreté des ménages doivent être adressés à la fois aux ménages des milieux rural et urbain afin d'atteindre l'objectif principal de réduction de la pauvreté en général.

L'identification des déterminants de la pauvreté a révélé que, un chef de ménage féminin, le fait de vivre en milieu urbain et la richesse du ménage réduisent la probabilité qu'un ménage soit multidimensionnellement pauvre. Par contre, un chef de ménage masculin, l'âge du chef de ménage et le fait de vivre en milieu rural augmentent la probabilité que le ménage soit multidimensionnellement pauvre.

BIBLIOGRAPHIE :

- Adetola, A., et Olufemi, P. (2012). Determinants of Child Poverty in Rural Nigeria : A Multidimensional Approach. *Global Journal of Human Social Science*, 12(12), 1–17.
- Alkire, S., Apablaza, M., Chakravarty, S., et Yalonetzky, G. (2013). Measuring Chronic Multidimensional Poverty : Measuring Chronic. In *IARIW-IBGE Conference on Income, Wealth and Well-Being in Latin America* (pp. 1–31). Rio de Janeiro, Brazil: IARIW.
- Alkire, S., et Santos, M. (2011). *Acute multidimensional poverty: A new index for developing countries* (No. 38) (pp. 1–139). Oxford. Retrieved from <http://www.econstor.eu/handle/10419/48297>
- Alperin, M. N. P., Seyte, F., et Terraza, M. (2005). *Mesure multidimensionnelle de la pauvreté en Argentine* (pp. 1–22). Retrieved from <http://core.kmi.open.ac.uk/download/pdf/6427782.pdf>
- Anand, S., et Sen, A. (1997). *Concepts of human development and poverty: a multidimensional perspective*. Retrieved from http://ias7.berkeley.edu/Academics/courses/center/fall2007/sehnbruch/UNDP_Anand_and_Sen_Concepts_of_HD_1997.pdf
- Atkinson, A. B. (2003). Multidimensional deprivation : contrasting social welfare and counting approaches. *Journal of Economic Inequality*, 1, 51–65.
- Atkinson, T., B. Cantillon, E. Marlier et B. Nolan (2002) Social indicators. The UE and Social Inclusion. Oxford: Oxford University Press.
- Batana, Y. (2008). Multidimensional measurement of poverty in Sub-Saharan Africa. *OPHI Working Paper*, (13), 1–35. Retrieved from <http://www3.qeh.ox.ac.uk/pdf/ophiwp/OPHIwp13.pdf>
- Betti, G., Ferretti, C., Gagliardi, F., Lemmi, A., et Verma, V. (2009). *Proposal for new multidimensional and fuzzy measures of poverty and inequality at national and regional level*. Retrieved from http://www.econ-pol.unisi.it/dmq/pdf/DMQ_WP_83.pdf
- Bibi, S. (2005). Measuring poverty in a multidimensional perspective: A review of literature. *Poverty and Economic Policy PMMA Working Paper*, (November), 1–38. Retrieved from <https://www.gtap.agecon.purdue.edu/resources/download/2798.pdf>
- Bourguignon, F., et Chakravarty, S. (2003). The measurement of multidimensional poverty. *The Journal of Economic Inequality*, 25–49. Retrieved from <http://link.springer.com/article/10.1023/A:1023913831342>
- Cerioni A. et S. Zani (1990) " A Fuzzy Approach to the Measurement of Poverty," dans Dagum C. et Zenga M. (eds.), *Income and Wealth Distribution, Inequality and Poverty* Springer Verlag, Berlin, 272-284.
- Cheli, B. et A. Lemmi (1995) A "Totally" Fuzzy and Relative Approach to the Multidimensional Analysis of Poverty. *Economic Notes*.
- Colliceli, C. et M. Valerii (2001) "Poverty in Transformation: Definition Indicators and Key Players at the National and Mediterranean Level." Euro-Mediterranean Forum of Economic Institutes. Marseille, France.
- Costa, M. (2005) "A multidimensional approach to the measurement of poverty". IRIS Working Paper Series No. 200205.
- Decancq K. et M. A. Lugo (2008) Setting Weights in Multidimensional indices of wellbeing, OPHI Working Paper No.18

- Delamonica, E. E. et A. Minujin (2007) "Incidence, Depth and Severity of Children in Poverty." *Social Indicators Research*, 82: 361- 374.
- Duclos, J., Sahn, D., et Younger, S. (2006). Robust multidimensional poverty comparisons. *The Economic Journal*, 116(514), 943–968. Retrieved from <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1468-0297.2006.01118.x/full>
- Foster, J., Greer, J., et Thorbecke, E. (1984). A Class of Decomposable Poverty Measures. *Econometrica*, 52(3), 761–766.
- Hodonou, A., Mededji, D., Gninanfou, A., et Totin, A. (2008). *DYNAMIQUE DE LA PAUVRETE AU BENIN : APPROCHE PAR LE PROCESSUS MARKOVIEN* (No. 0933) (pp. 1–46).
- Houkpodote, H. et Djossou (2009). Analyse Multidimensionnelle de la pauvreté au Bénin: une approche par les sous-ensembles flous, (27005), 1–28. Retrieved from <http://mpa.ub.uni-muenchen.de/27005/>
- Klasen, S. (2000) "Measuring Poverty And Deprivation In South Africa." *Review of Income and Wealth*, 46(1): 33-58.
- Kojo, A., E. Amanning-Ampomah et C. Ahoritor (2007) "Multidimensional poverty analysis in Ghana using fuzzy set theory". PMMA Working Paper, 2007: 21.
- Lachaud, J. (1995). *Pauvreté et marché du travail au Bénin: quelques éléments d'analyse* (pp. 1–73). Retrieved from <http://core.kmi.open.ac.uk/download/pdf/7359081.pdf>
- Maasoumi E. (1999) "Multidimensional Approaches to Welfare Analysis. Chap 15 dans ed. J. Silber, *Handbook of income Inequality, Measurement*, Kulwer Academic Publishers.
- Meulman J.J. (1992) "The Integration of multidimensional Scaling and multivariate analysis with optimal transformations," *Psychometrika*, 57, (4): 539-565.
- Papke, L. E., et Wooldridge, J. M. (1996). Econometric methods for fractional response variables with an application to 401 (k) plan participation rates, *11*(February), 619–632.
- Pradhan, M. et M. Ravallion (2000) "Measuring Poverty Using Qualitative Perceptions of Consumption Adequacy." *Review of Economics and Statistics*, 82 (3):462-471.
- Rahman, T., R. C. Mittelhammer et P. Wandschneider (2003) "Measuring the quality of life across countries: A sensitivity analysis of well-being indices." WIDER Research Paper. www.wider.unu.edu/conference/conference-2003_2/conference%202003-2_papers/paperspdf/Rahman%20Tahidur%20250403.pdf.
- Ram, R. et Asselin (1982) "Composite indices of physical quality of life, basic needs fulfilment, and income: a principle component representation." *Journal of Development Economics*, 11: 227-247.
- Sen, A. K. (1976) "Poverty : An Ordinal Approach to Measurement." *Econometrica*, 44 (2):219-231.
- Slotte, D. (1991) "Measuring the quality of life across countries." *The Review of Economics and Statistics*, 73(4), 684–693.
- Smeeding, T., P. Saunders, J. Coder, S. Jenkins, J. Fritzell, A. Hagenaars, R. Hauser et M. Wolfson (1993) "Poverty, inequality and family living standards impacts across seven nations : The effect of non-cash subsidies for health, education and housing." *Review of Income and Wealth*, 39, (3): 229-256.

- Tovo, M. et Houbo (1995) "Réduire la pauvreté au Bénin. Vers une stratégie d'action," Cotonou: CEDA, 338 p.
- Townsend, R. (1995). Consumption insurance: An evaluation of risk-bearing systems in low-income economies. *The Journal of Economic Perspectives*, 9(3), 83–102. Retrieved from <http://www.jstor.org/stable/10.2307/2138427>
- Vodounou et Ahoey, C. (2001). *Pauvreté multidimensionnelle et politiques sociales au Bénin* (No. 2009-03) (pp. 1–31). Retrieved from <http://ideas.repec.org/p/lvl/pmmacr/2009-03.html>
- Wooldridge, J. M. 2010. *Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data*. Second Edition, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, London, England.
- Zadeh L. A. (1965). "Fuzzy sets." *Information and Control*, 8: 338-353.

ANNEXES

ANALYSE DES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE AU BENIN

```

Variable | Obs   Weight   Mean Std. Dev.   Min   Max
-----+-----
h_10p | 13012 13053.6005 .9994601 .0232293    0    1
h_20p | 13012 13053.6005 .9983252 .0408918    0    1
h_30p | 13012 13053.6005 .8819111 .3227257    0    1
h_40p | 13012 13053.6005 .74167 .4377332    0    1
h_50p | 13012 13053.6005 .6319922 .482282    0    1
-----+-----
h_60p | 13012 13053.6005 .4922192 .4999587    0    1
h_70p | 13012 13053.6005 .2350383 .4240391    0    1
h_80p | 13012 13053.6005    0    0    0    0
h_90p | 13012 13053.6005    0    0    0    0
a_10p | 13007 13046.5535 .5827741 .1868195 .1111111 .8333335
-----+-----
a_20p | 12994 13031.7381 .58328 .1863192 .2222222 .8333335
a_30p | 11769 11512.1154 .6255297 .1546274 .3333333 .8333335
a_40p | 9893 9681.46334 .6747872 .1141433 .4444444 .8333335
a_50p | 8316 8249.77416 .7121674 .0757281 .5555556 .8333335
a_60p | 6770 6425.23214 .7439942 .0514125 .6666667 .8333335
-----+-----
a_70p | 3312 3068.09625 .790772 .0235205 .7777779 .8333335
a_80p |    0
a_90p |    0    0

. logit P acm1 acm2 acm3 acm4 scm Pauvre Moyen Riche Plus -Riche Urbain tm1 tm2 tm3 educ1 educ2 educ3 sm1 sm2
sm3 sm4

```

Iteration 0: log likelihood = -9008.9178

Iteration 1: log likelihood = -8440.9895

Iteration 2: log likelihood = -8439.8142

Iteration 3: log likelihood = -8439.8142

ANALYSE DES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE AU BENIN

Logistic regression Number of obs = 13012

LR chi2(20) = 1138.21

Prob> chi2 = 0.000

Log likelihood = -8439.8142 Pseudo R2 = 0.0632

```

-----
P |  Coef. Std. Err.   z  P>|z|  [95% Conf. Interval]
-----+-----
acm1 | .1838395 .1334162   1.38  0.168  -.0776515 .4453304
acm2 | .0342404 .0904315   0.38  0.705  -.1430021 .2114829
acm3 | -.1235131 .0902012  -1.37  0.171  -.3003042 .0532781
acm4 | -.0155435 .0977297  -0.16  0.874  -.2070902 .1760032
scm | .099416 .0597647   1.66  0.096  -.0177206 .2165526
Pauvre | -.0953572 .0590177  -1.62  0.106  -.2110297 .0203153
Moyen | -.5164467 .0574573  -8.99  0.000  -.6290609 -.4038325
Riche | -1.466267 .0626723 -23.40  0.000  -1.589102 -1.343431
Plus_Riche | -1.0317 .0742836 -13.89  0.000  -1.177294 -.886107
Urbain | -.1838432 .0449113  -4.09  0.000  -.2718676 -.0958187
tm1 | -.0095879 .0889886  -0.11  0.914  -.1840023 .1648265
tm2 | -.0572036 .0558876  -1.02  0.306  -.1667414 .0523341
tm3 | .0313667 .0498958   0.63  0.530  -.0664273 .1291608
educ1 | .1282455 .1217924   1.05  0.292  -.1104632 .3669541
educ2 | .1451239 .125482   1.16  0.247  -.1008162 .3910641
educ3 | .4098542 .1480231   2.77  0.006  .1197343 .6999741
sm1 | 1.001102 .9039577   1.11  0.268  -.7706223 2.772827
sm2 | 1.091941 .8909999   1.23  0.220  -.6543872 2.838268
sm3 | 1.145125 .8952881   1.28  0.201  -.6096075 2.899857
sm4 | .9528765 .8962534   1.06  0.288  -.803748 2.709501
_cons | -.5003765 .8997712  -0.56  0.578  -2.263896 1.263143

```

Tables des matières

Avertissement.....	i
Dédicace 1.....	ii
Dédicace 2.....	iii
Remerciements.....	iv
Sigles et abréviations.....	v
Liste des tableaux et des graphes.....	vii
Résumé.....	viii
Sommaire.....	ix
Introduction.....	01
Chapitre 1 : Cadre institutionnel et déroulement du stage.....	03
Section 1 : Présentation de la Mairie d’Avrankou, de ses activités et de ses ressources.	03
Paragraphe 1 : Historique et missions de la Mairie d’Avrankou.....	03
1.1. Historique de la Mairie d’Avrankou.....	03
1.2. Mission de la Mairie d’Avrankou.....	03
Paragraphe 2 : Activités et ressources.....	04
2.1. Activités.....	04
2.1.1. En matière de l’état civil.....	04
2.1.2. Les affaires domaniales.....	05
2.1.3. Les services sociaux de base.....	05
2.1.4. Gestion des ressources humaines.....	05
3. Les ressources matérielles.....	07
4. Les ressources financières.....	07
Section 2 : Organisation, fonctionnement de la Mairie d’Avrankou et déroulement du stage.....	07
Paragraphe 1 : Organisation du lieu de stage.....	07
Paragraphe 2 : Fonctionnement de la Mairie d’Avrankou et déroulement du stage.....	08
2.1.1. Le secrétariat général.....	08
2.1.2. Le secrétariat particulier.....	09

2.1.3. Le secrétariat administratif.....	09
2.1.4. Le service des affaires générales.....	09
2.1.5. Le service des affaires domaniales et environnementales.....	09
2.1.6. Le service des affaires financières.....	10
2.1.7. Le service des chiffres et la transmission.....	10
2.1.8. Le service de l'état civil et de la population.....	10
2.1.9. Le service du développement local et de la planification.....	11
2.1.10. Le service de l'information, la communication, des archives et de la documentation	11
2.1.11. Le service technique.....	11
2.2. Déroulement du stage.....	12
2.2.1. Travaux effectués.....	12
2.2.2. Difficultés rencontrés.....	12
Chapitre 2 : Cadre théorique et méthodologie de l'étude.....	13
Section 1 : Cadre théorique de l'étude.....	13
Paragraphe 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de recherche.....	13
1.1. Problématique de l'étude.....	13
1.2. Objectifs et hypothèses de recherche.....	15
1.2.1. Objectif de l'étude.....	15
1.3. Hypothèse de recherche.....	15
Paragraphe 2 : Revue de littérature.....	16
2.1. Approche théoriques de la pauvreté monétaire versus non-monétaire.....	16
2.1.1. Approche monétaire ou « welfariste » de la pauvreté.....	16
2.1.2. Approche non-monétaire ou « non welfariste » de la pauvreté.....	18
2.1.2.1. L'approche des besoins de base.....	18
2.1.2.2. L'approche par les capacités.....	19
2.1.3. Mesure multidimensionnelle de la pauvreté non monétaire.....	19
2.1.3.1. Approche non-axiomatique de la pauvreté non-monétaire.....	20
2.1.3.2. Approche axiomatique de la pauvreté non-monétaire.....	22
2.2. Quelques études sur l'analyse multidimensionnelle de pauvreté au Bénin.....	23
Section 2 : Démarche méthodologique et données.....	26
Paragraphe 1 : Méthode d'analyse de la pauvreté multidimensionnelle.....	26
1.1. Notation.....	26
1.2. Méthode d'identification.....	27

1.3. Mesure de la pauvreté multidimensionnelle.....	27
1.4. Dimensions, seuils de privations et pondération.....	29
Paragraphe 2 : Estimation économétrique du modèle d'analyse de la pauvreté et données	31
Chapitre 3 : Présentation et analyse des résultats.....	32
Section 1 : Analyse descriptive des ménages du Bénin et estimation des indices de pauvreté multidimensionnelle.....	32
Paragraphe 1 : Analyse descriptive des ménages.....	32
1.1. Ages du chef de ménage.....	32
1.2. Sexe du chef de ménage.....	33
1.3. Milieu de résidence de ménage.....	33
1.4. Taille des ménages.....	33
Paragraphe 2 : Estimation de la pauvreté des ménages et décomposition suivant les caractéristiques des ménages.....	34
a. Décomposition des indices de pauvreté par département.....	35
b. Décomposition des indices de pauvreté selon l'âge du chef de ménage.....	36
c. Décomposition des indices de pauvreté selon le sexe du chef de ménage.....	37
d. Décomposition des indices de pauvreté selon le milieu de résidence des ménages.....	38
e. Contribution des dimensions à l'indice de pauvreté multidimensionnelle.....	38
Section 2 : Analyse économétrique des résultats, validation des hypothèses et recommandation.....	39
Paragraphe 1 : Estimation des déterminants de la pauvreté multidimensionnelle des ménages	39
2.1.1. Significativité globale du modèle.....	40
2.1.2. Significativité individuelle des variables du modèle.....	40
Paragraphe 2 : Validation des hypothèses, limites et recommandations.....	42
a. Validation des hypothèses.....	42
c. Les limites de l'étude.....	42
b. Recommandations.....	42
Conclusion.....	44
Référence bibliographiques.....	45
Annexe.....	49
Table des matières.....	51